

Histoire et Archéologie spadoises.

Villa royale Marie-Henriette SPA.

BULLETIN TRIMESTRIEL



Septembre
2005

Bureau de dépôt 4900 SPA

Histoire et Archéologie Spadoises

A.S.B.L.

Avenue Reine Astrid, 77 b

4900 SPA

Septembre 2005

31^e année

BULLETIN N°123

Sommaire

– Exposition d'été		99
– Emile Binot, Annette et Lubin: Histoire d'une longue fidélité	M. Poncelet	108
– La reine "dans de beaux draps"	J.M. Rosette	111
– L'affaire de la "Vieille France"	J.M. Monville	116
– "Ça ne mène nulle part"	J. Toussaint	125
– Adjugé!	M.C. Schils	134
– Notes sur Spa	L. Marquet	135
– Vient de paraître		143
– En complément de notre expo d'été		144

Éditeur responsable: Mme Juliette COLLARD, 57 Boulevard Renier– 4900 Spa – Tél.: 087/77.33.56

Tirage trimestriel du bulletin: 500 exemplaires.

Les auteurs conservent seuls la responsabilité des articles insérés.

Avec le soutien de la Communauté Française (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales).

Avec l'appui financier de la Ville de Spa et de son Centre Culturel.

L'ASBL « HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE SPADOISES »

Assure la gestion des Musées de la Ville d'eaux.

LES MUSEES DE LA VILLE D'EAUX sont accessibles

- De 14 à 18 h.
 - tous les jours
 - du 1^{er} juillet au 30 septembre
 - durant les vacances scolaires de Pâques et de Toussaint
 - les week-ends
 - de la mi-mars à fin novembre
- Fermeture hebdomadaire : le mardi
- Ouverture pour les groupes sur demande préalable

Le prix d'entrée est de 3 € pour les personnes individuelles, 2 € pour les groupes, et 1€ pour les enfants.

Les membres de l'ASBL, leur conjoint et leurs enfants de moins de 15 ans ont la gratuité.

LA REVUE HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE SPADOISES

- Trimestriel qui paraît en mars, juin, septembre et décembre.
- La cotisation annuelle est de 15 € (n° de compte: 348-0109099-38)
- Les anciens numéros sont disponibles au prix de 3,75 € au comptoir du musée ou au prix de 5 € par envoi postal.

ILLUSTRATION DE COUVERTURE

Carte postale "Hôtel d'Annette et Lubin", Edition C. DELRUS, Spa (coll. Musée de la Ville d'Eaux – Spa).

NOUVEAUX MEMBRES

Mr PECHER Frédéric

Mr et Mme BLAIMONT GASPAR

Mr et Mme GOGUIN CENTNER

Mr et Mme MICHEL

Mr et Mme THEUNISSEN

Mr et Mme CHAPUT MURPHY

Mr et Mme ROSETTE Jean-Marie

Mr ALILOU M'hamed

Mme RAHIER Muriel

Mr et Mme HEMMERLIN

*Exposition "Spa dans de beaux draps"
Vernissage du 14 juin 2005*

Discours de Jean Toussaint, président d'Histoire et Archéologie spadoises

Monsieur le Directeur au Commissariat Général du Tourisme,
Messieurs les Inspecteurs de la Communauté française,
Monsieur le Bourgmestre, Madame et Monsieur les Echevins,
Mesdames et Messieurs les Invités et Membres de l'Association des Hôteliers et Restaurateurs de Spa et environs,
Mesdames et Messieurs les Membres d'Histoire et Archéologie spadoises,
Mesdames, Messieurs,

Merci de votre présence.

Lorsque, l'an dernier, Monsieur Jean-Marie Viteux et ses collègues de l'Association des Hôteliers et Restaurateurs de Spa et environs nous ont contactés pour demander notre collaboration à l'organisation des manifestations devant célébrer leur centenaire, le conseil d'administration d'Histoire et Archéologie spadoises n'avait pas encore envisagé le sujet de son exposition d'été 2005. Et même, compte tenu du fait qu'en 1991, il y a quinze ans, l'hôtellerie avait déjà fait l'objet des expositions de printemps et d'été du musée, nous n'aurions peut-être pas choisi ce thème pour cette année.

Au fil des discussions, il nous est, cependant, vite apparu que l'organisation commune de ces fêtes au musée serait bénéfique pour chacune des parties. Histoire et Archéologie spadoises s'occuperait de la collecte d'objets et documents ayant trait à l'hôtellerie à Spa et du montage d'une nouvelle exposition - Que les nombreux prêteurs et donateurs soient ici remerciés - tandis que l'Association des Hôteliers et Restaurateurs spadois, disposant du cadre prestigieux des jardins de la Villa Royale [mais oui nous savions qu'il ne pleuvrait pas !] offrirait une sorte de garden-party, un apéritif dînatoire, aux nombreux invités des deux associations, confirmant à cette occasion un savoir-faire souvent démontré pendant ces cent ans d'existence !

Si on a coutume de dire, c'est presque un truisme, qu'à Spa l'eau et le jeu, parfois concurremment, ont été les facteurs essentiels du développement de la ville et les vecteurs de son économie, on oublie parfois un peu facilement, tant cela paraît évident, que la cure et le jeu ont, dès le départ, dépendu du bon fonctionnement de l'hébergement, ce qu'on n'a commencé à appeler qu'au début du XIXe siècle « l'industrie hôtelière ».



Affluence exceptionnelle à la Villa royale. Plus de 500 personnes ont assisté au vernissage de l'exposition « Spa dans de beaux draps ».





Les restaurateurs, membres de l'AHRs, avaient mis les petits plats dans les grands pour accueillir les nombreux invités de cette inoubliable Garden Party.



« Spa dans de beaux draps » donc ; c'est le titre un peu facétieux que nous avons choisi pour cette exposition consacrée à l'évocation de l'hôtellerie spadoise. Il ne comporte aucun sous-entendu malicieux et doit être pris dans son acceptation la plus directe et la plus flatteuse !

Pour éviter tout didactisme ou toute systématisation arbitraire, nous avons pensé, cette année, qu'il serait agréable de présenter l'exposition sous la forme d'un abécédaire. Les thèmes abordés sont parfois historiques mais aussi sociologiques ou techniques. D'« anniversaire » à « vaisselle », en passant par « glaciers », « linge » et « nationalités », c'est une série de coups de zoom, d'agrandissements, que nous vous proposons, sur tel moment ou tel aspect de l'activité hôtelière spadoise.

Par ailleurs, à l'occasion de l'exposition, les éditions du Musée de la Ville d'eaux publient non pas un catalogue mais une importante brochure recensant par ordre alphabétique plus de 200 établissements de logement du XVIIe siècle à nos jours. Je vais y revenir !

Tout cela, bien entendu, ne s'est pas fait sans le concours de beaucoup de bonnes volontés que je me dois de remercier ici. Tout d'abord, au sein d'Histoire et Archéologie spadoises, tous ceux, bénévoles ou non, qui ont aidé à préparer l'exposition, mais plus particulièrement deux personnes :

Marie-Christine Schils, en premier lieu, notre conservatrice adjointe et la cheville ouvrière de l'exposition, pour laquelle j'ai envie d'inventer le terme de « bénévolat à temps partiel », puisqu'aussi bien, employée à mi-temps au musée, elle preste en veille d'exposition, et ce, pendant des semaines, souvent le double de ses heures de travail officiel !

Marc Joseph ensuite, notre secrétaire, qui, rencontrant le souhait qu'exprimait en 1991 mon prédécesseur le Dr André Henrard, je le cite : « *J'espère qu'un jour, un chercheur s'attachera à une étude de l'hébergement à Spa des curistes au fil des siècles. Il s'agit d'un aspect important des activités spadoises et ces dernières ont plus de 400 ans d'ancienneté* »...

Marc Joseph, disais-je, s'est attelé à la tâche, dépouillant journaux d'époque, guides et prospectus pour rédiger les quelque 200 notices qui composent sous le titre « Douces nuits : enseignes hôtelières spadoises » le volume, abondamment illustré par ses soins, qui accompagne l'exposition.

Mes remerciements vont, enfin et surtout, aux membres de l'Association des Hôteliers et Restaurateurs spadois qui ont mis, c'est le cas de le dire, « les petits plats dans les grands », pour fêter dignement leur centième anniversaire. Je cède, sans plus attendre la parole à Mr Jean-Marie Viteux, leur dévoué président.

Discours de Mr Jean-Marie Viteux, président de l'Association des Hôteliers et Restaurateurs de Spa et Environs

Merci Monsieur Toussaint pour les très aimables paroles que vous nous avez adressées. Permettez-moi, à mon tour d'accueillir Monsieur le Bourgmestre ainsi que Madame et Messieurs les Echevins mais aussi des personnalités du monde du tourisme en la personne de Mr Eric Jourdan, directeur auprès du Commissariat du Tourisme, ainsi que Madame Colet, gestionnaire auprès du CGT pour la Province de Liège et Monsieur Honhon, gestionnaire pour la Province du Luxembourg.

Avant tout, je tiens à remercier bien sincèrement Monsieur Toussaint et toute l'équipe du Musée pour tout le travail fourni à la réalisation de la très réussie exposition que vous aurez tous l'occasion de visiter dans quelques instants. Je tiens à citer tout particulièrement Madame Schils, Madame Jean, Madame Raemackers et Monsieur Marc Joseph avec qui nous avons un réel plaisir de collaborer.

L'Association des Hôteliers et Restaurateurs de Spa et Environs a vu le jour en 1905. C'est en cette année que s'est tenue à Liège, à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de l'indépendance de la Belgique, une Exposition Universelle et Internationale.

Il y a fort à parier que l'Association des Hôteliers et Restaurateurs a vu le jour grâce à cette exposition. En effet, les hôteliers se mobilisent afin d'attirer les visiteurs de l'Expo à Spa. L'Association de fait est créée et présidée par Monsieur Frédéric Leyh de l'hôtel Britannique. Vous pouvez voir l'acte de constitution lors de votre visite à l'exposition que nous inaugurons aujourd'hui.

On lit dans les archives que l'Association est sollicitée par le Bourgmestre de l'époque, Monsieur Auguste Peltzer, pour mettre gratuitement 25 chambres à la disposition de journalistes anglais que le gouvernement belge a invités à l'Expo de Liège.

Un relevé des chambres et du prix est demandé au comité de l'Association afin d'établir une liste qui sera mise à la disposition des organisateurs de l'Expo.

On y trouve:	Hôtel Britannique	150 chambres de 5 à 30 frs.
	Hôtel de l'Europe	130 chambres de 5 à 30 frs.
	Hôtel Belle-Vue	110 chambres de 5 à 30 frs.
	Hôtel de la Poste	40 chambres de 3 à 8 frs.
	Etc... jusqu'à	
	Hôtel de Laeken	120 chambres de 2 à 6 frs.



De magnifiques buffets attendaient les convives.



Les journalistes anglais se sont vus offrir un repas par la ville.

Voici le menu: Hors d'œuvre variés
 Truite meunière – pommes natures
 Filet de bœuf renaissance – asperges nouvelles – sauce mousseline
 Poulet de Bruxelles rôti – salade de laitue
 Entremets
 Dessert
 Café et liqueurs
 ½ bouteille de vin du Rhin
 ½ bouteille de Bordeaux
 ½ bouteille de Moët & Chandon

Le tout pour le prix de 20 frs par personne.

Sachez aussi que dans le cadre de l'Expo Universelle de Liège, l'Administration Communale fut sollicitée par l'Association des Hôteliers à s'abonner exceptionnellement au téléphone pour le rayon de Liège.

Le registre qui comprend tous les procès-verbaux des réunions et des Assemblées Générales de l'Association depuis sa création jusqu'en 1958, année où l'Association de fait devient ASBL est également exposé.

Je pourrais encore extraire pas mal d'anecdotes de ces archives mais là n'est pas le propos de ce soir.

Au départ, l'Association ne regroupait que les établissements situés sur le territoire de Spa, ensuite l'Association s'est étendue aux communes limitrophes d'avant la fusion des communes. A l'heure actuelle, notre Association couvre le territoire de la Maison du Tourisme du Pays des Sources, à savoir: Jalhay, Spa, Stavelot, Theux et Trois-Ponts.

Notre Association se porte bien et comprend une soixantaine de membres qui se rencontrent régulièrement au cours de réunions d'information et de travail mais aussi à l'occasion de rencontres divertissantes qui nous permettent d'apprendre à mieux se connaître et à collaborer. Le bureau de l'Association se tient toujours à l'écoute et au service de ses membres.

La situation dans notre secteur évolue très rapidement et très positivement. La gestation fut longue mais l'enfant est beau: les nouveaux thermes nous amènent un renouveau et surtout un grand nombre de clients dans nos hôtels et restaurants.

L'ouverture du nouvel hôtel Radisson – SAS Palace a ajouté une dimension non négligeable à cette évolution et le renouveau du Casino attire de plus en plus de monde.

Que les autorités qui ont rendu ces réalisations possibles trouvent ici l'expression de notre gratitude et reconnaissance et soient assurées de notre collaboration.

Notre Association est très heureuse de vous convier à la Garden-Party que vous pouvez rejoindre avant ou après la visite de l'exposition.

La réalisation de cette Garden-Party a été possible grâce au concours de l'Office de Tourisme de Spa, du Service des Plantations, des ouvriers communaux, de l'Echevinat du Tourisme, du Comité Culturel, du Basket-ball club de Spa mais aussi grâce à plusieurs fournisseurs et surtout à une équipe de cuisiniers qui travaillent depuis des semaines à l'élaboration et depuis très tôt ce matin à la réalisation de ce que vous allez pouvoir déguster. Merci aussi à tous les volontaires qui seront là pour servir les 600 personnes inscrites à cette Garden-Party.

Nous vous remercions d'être venus si nombreux et vous souhaitons une très agréable soirée.

C'est avec plaisir que je passe la parole à Monsieur Eric Jourdan, directeur auprès du Commissariat du Tourisme et ensuite à Monsieur Charles Gardier, Premier Echevin et Echevin du Tourisme de Spa.



*Même le dessert
était prévu !*



Plusieurs membres de l'Association des Hôteliers et Restaurateurs avaient revêtu un costume d'époque pour fêter le centenaire de leur groupement.



EMILE BINOT, ANNETTE ET LUBIN
Histoire d'une longue fidélité

Ces propos ont été recueillis par Monique PONCELET auprès de Madame Odette BINOT, fille de la personne dont il sera question ci-dessous.

Avant la guerre de 1914, il n'y avait guère d'écoles hôtelières en Belgique. Le personnel de la restauration recevait sa formation "sur le tas" et comme une bonne partie des hôtels n'ouvraient que de Pâques à fin septembre, il avait souvent un second métier qu'il exerçait l'hiver, car à l'époque, il n'y avait pas de sécurité sociale.

"Mon père, Emile BINOT, né le 29 août 1897 et originaire de Malmedy, avait bénéficié d'une formation professionnelle à Aix-la-Chapelle. Il parlait trois langues et avait des notions de diététique et d'organisation du service de salle. Après son apprentissage, il avait travaillé comme maître d'hôtel à "l'hôtel du Dôme" à Cologne qui recevait le gratin de l'aristocratie allemande. Sa promotion rapide fut due au fait qu'une bonne partie des hommes étaient à la guerre.

Cela lui permit d'acquérir une grande expérience et de connaître son métier sur le bout des doigts.

Après la guerre de 1914, il fut engagé à l'hôtel "d'Annette et Lubin" et y fit à peu près toute sa carrière.

C'était à l'origine une "laiterie" transformée en un petit hôtel qui fut considérablement agrandi dans le premier quart du 20^{ème} siècle. Je pense qu'il pouvait loger cent vingt personnes et entre 1920 et 1940, il était souvent complet. La famille Close avait deux fils qui reprurent l'hôtel après eux. L'un, Léon, était chef cuisinier et l'autre, Emile, s'occupait de la gestion de l'hôtel.

En 1944, l'hôtel qui avait servi de pensionnat d'enfants pour l'œuvre "Pro Juventuté" était fortement dégradé et il fallut attendre un certain temps pour voir sa réouverture.

Assez rapidement, les frères se séparèrent: Léon reprit "l'hôtel du Lac" tandis qu'Emile gardait "Annette et Lubin"

Jusqu'en 1940, l'hôtel était fréquenté par une clientèle choisie qui y passait des vacances plus ou moins longues. A cette époque, le maître d'hôtel dirigeait une équipe de plusieurs garçons et commis. Les conditions de travail étaient assez particulières: mon père commençait huit jours avant l'ouverture pour le grand nettoyage des salles. Du dimanche des "Rameaux" à la fin septembre, il travaillait tous les jours (sans un jour de repos) de sept heures du matin à vingt-trois heures. En 1920 ou 1921, au début de son engagement, le personnel de service était payé au "pourboire", laissé au bon vouloir du client. Celui qui ne voulait pas payer de service cherchait une mauvaise querelle à l'un des employés quelques jours avant son départ et se dispensait ainsi de payer le service!



Le personnel de l'Hôtel Annette et Lubin posant au grand complet autour des propriétaires, M. et Mme Close (coll. privée).

A ce sujet, voici une petite anecdote: en plein milieu de saison d'une de ces années-là et au mois d'août, le syndicat (??) donna l'ordre à tous les garçons de quitter leur service et de se retrouver à Bruxelles, laissant ainsi les patrons se débrouiller tout seuls, ce qu'ils firent d'ailleurs avec l'aide des clients. Suite à quoi le personnel hôtelier obtint d'être payé au pourcentage, celui-ci mentionné sur la facture du client.

Toute sa carrière, mon père n'a jamais été payé que comme cela. Qu'il y ait peu ou beaucoup de clients, il n'a jamais eu de salaire fixe. Aussi, quand après la guerre, le tourisme changea de visage et qu'on eut surtout de la clientèle de week-end, les conditions de travail devinrent plus difficiles. Pendant la semaine, il y avait peu de monde, on faisait facilement le travail à deux. Le week-end, il y avait affluence et il n'était pas question d'engager un "extra" payé traditionnellement au "fixe", car il aurait absorbé tout le pourcentage de la semaine.

La journée était bien remplie: le matin, les petits déjeuners, puis concertation avec le cuisinier pour les menus et les régimes. Les menus étaient affichés à l'avance et les clients pouvaient demander certaines modifications. Après cela, il y avait la mise en place de la salle à manger et le service de la terrasse.

Beaucoup de gens montaient de la ville pour goûter. Le "cramique" de la maison était une spécialité connue et très appréciée. Quand il faisait beau, c'était très agréable de passer l'après-midi sous les arbres avec le panorama de Spa sous les yeux.

Ensuite, il y avait la mise en place et le service du souper qui se prolongeait assez tard, car en plus des pensionnaires, il y avait beaucoup de passage. Même sans "funiculaire", la montée vers la colline n'effrayait pas les gens qui avaient envie de bien manger dans un cadre agréable et calme.

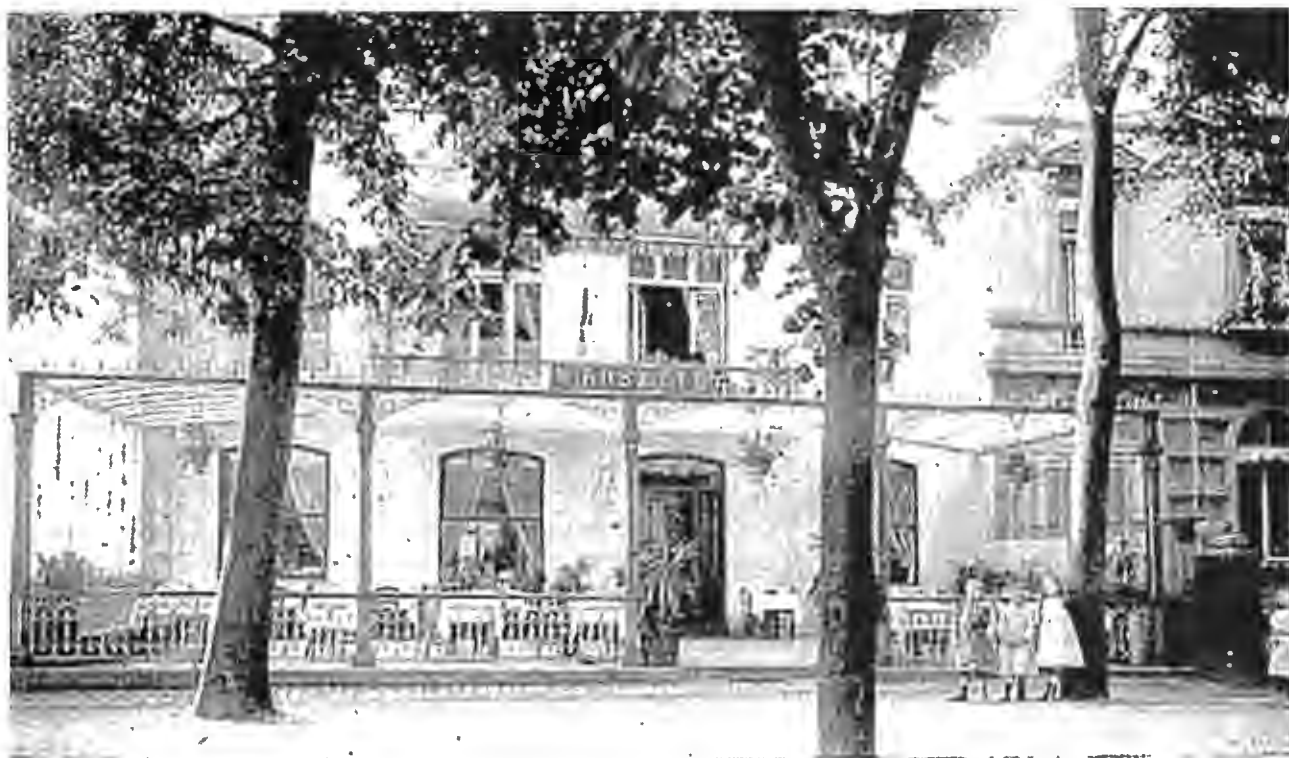
La saison finie, mon père trouvait facilement des extras pour des bals ou des banquets. Il était connu pour son professionnalisme et son sérieux et par ce fait était très demandé.

En septembre 1962, il a pris sa pension; l'hôtel a fonctionné encore quelques années puis le patron l'a vendu comme maison de vacances pour une société de service public.

M. Poncelet

LA REINE "DANS DE BEAUX DRAPS"

Ce titre conviendrait certainement mieux pour un journal à scandales qu'à une revue sérieuse comme celle que vous êtes en train de lire. Cependant, l'histoire que je vais vous raconter est authentique. En tout cas, c'est ce que ma grand-mère m'a raconté des "centaines" de fois.

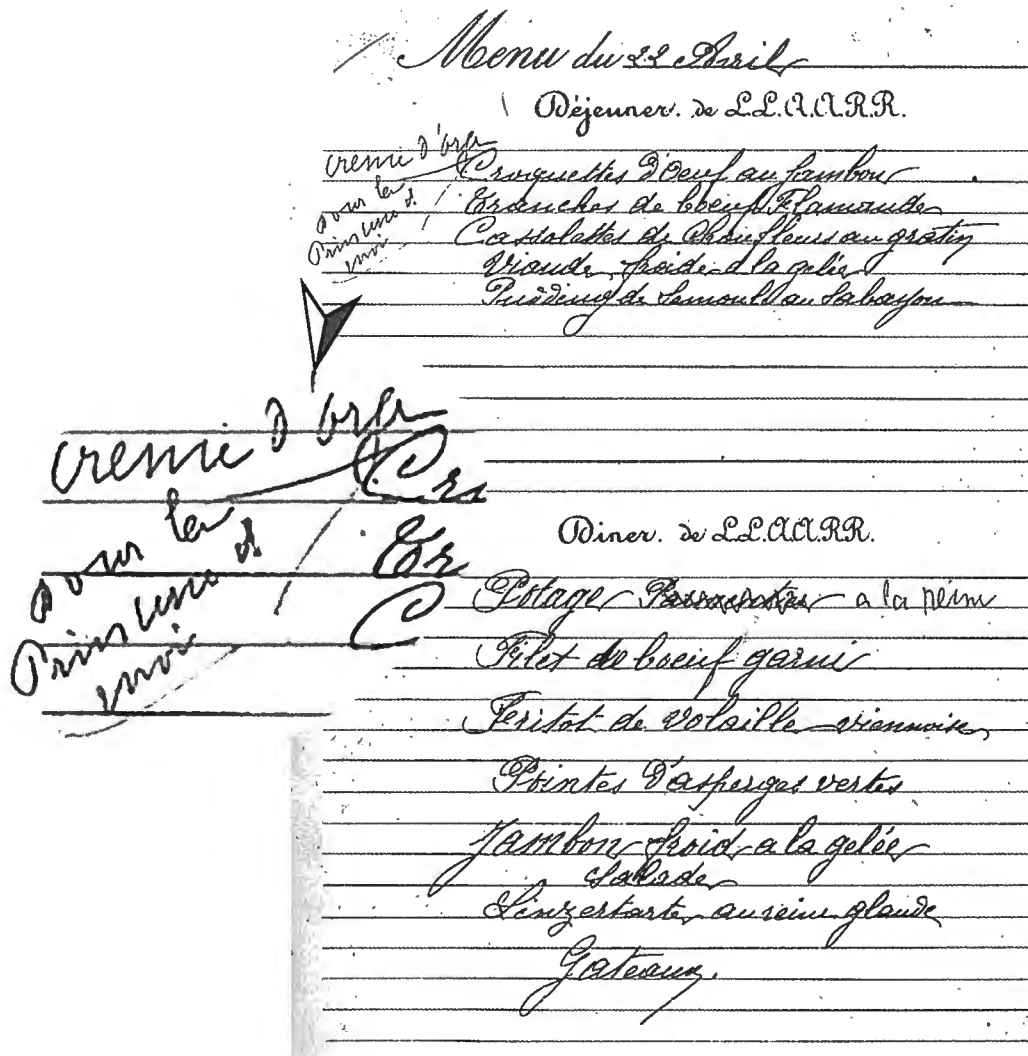


SPA. — Hôtel Rosette

*Carte postale de l'Hôtel Rosette
Non datée, ± 1900*

Mon arrière-grand-père, Michel Rosette, a fondé l'hôtel du même nom vers 1885, 55 avenue du Marteau (actuellement avenue Reine Astrid, mais le bâtiment n'existe malheureusement plus). Comme on peut le voir sur la photographie ci-dessus, l'hôtel jouxtait la Villa Royale.

Quelques 10 années plus tard, son auguste Voisine, Marie-Henriette Reine des Belges, le choisit comme cuisinier pour préparer ses repas quotidiens et les banquets. (Voir document page suivante).



Page extraite d'un cahier de menus que mon arrière-grand-père proposait à la Reine le 22 avril 1898.

Le menu est annoté par la Reine: "crème d'orge pour la Princesse et moi". (Coll. privée).

Afin de pouvoir servir la Reine, une porte fut percée dans le mur du garde-manger de l'hôtel permettant ainsi au personnel d'aller chercher les différents plats (qui étaient nombreux) et de servir au mieux sa Majesté en sa Villa.

Tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes: la Reine était satisfaite des talents culinaires de mon ancêtre et lui bénéficiait d'une publicité dont il n'aurait jamais rêvé.

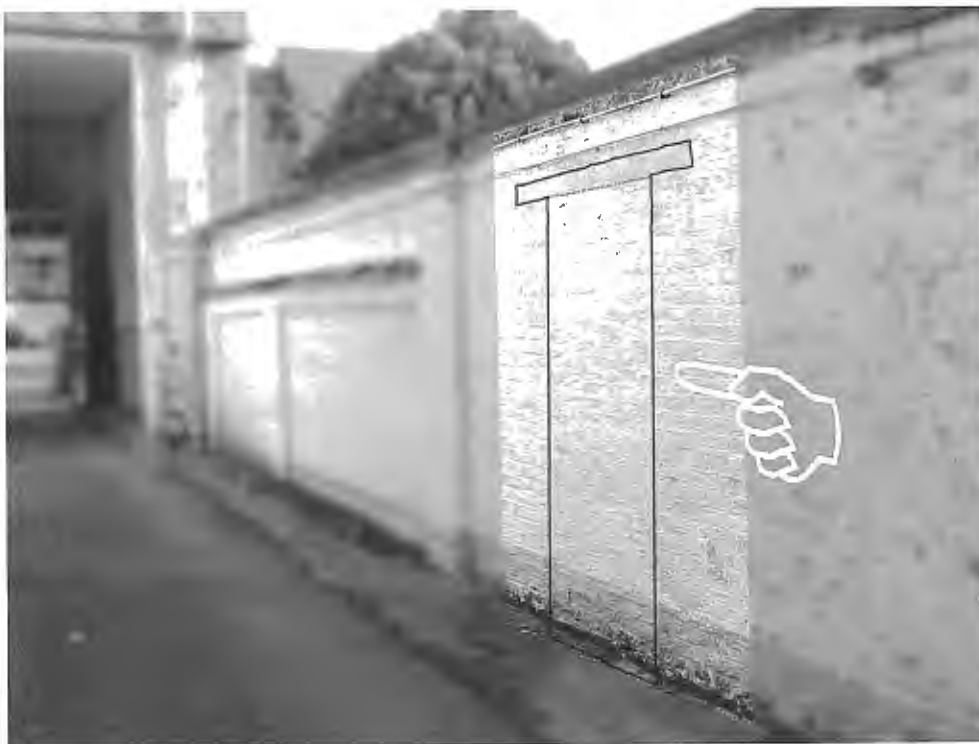
Jusqu'au jour où...

La Reine Marie-Henriette avait plusieurs passions: l'équitation, la musique et... les chiens, tout comme la Reine Elisabeth d'Angleterre au XXI^e siècle, décidément les goûts des monarques ne changent guère avec le temps. Elle aimait particulièrement les griffons et les schipperkes. Une de ses dernières photographies la montre d'ailleurs jouant avec ses griffons. Evidemment les "toutous" étaient choyés comme des princes. Tout leur était permis; ils jouaient dans le magnifique parc, couraient partout dans la Villa entre les jambes de la Reine, des Princesses et du personnel.

Mais, car il y a toujours un mais, quand par malheur la porte de communication entre l'hôtel et la Villa restait ouverte (ce qui devait arriver souvent, surtout quand on est au service d'une Reine), les petits chiens par l'odeur alléchés s'en donnaient à cœur joie dans les cuisines et le garde-manger.

Vous imaginez très bien l'humeur de mon ancêtre quand cela arrivait. Sa patience avait des limites qu'il ne fallait pas dépasser et celles-ci furent franchies par les "adorables" petits chiens de la Reine. Il demanda donc une audience auprès de sa Majesté et lui expliqua le problème, il posa aussi ses conditions: si jamais les chiens réapparaissaient dans ses cuisines, il ne servirait plus la Reine.

Et les griffons et autres schipperkes réapparurent quand même là où il ne fallait pas. Le lendemain (dixit ma grand-mère qui exagérait peut-être un peu), Michel Rosette murait la porte de communication. A partir de ce jour-là, il ne servirait plus la Reine que pour certaines occasions.



*La porte de communication entre l'Hôtel Rosette (disparu) et la Villa Royale.
On distingue encore le linteau et la trace de la porte murée qui donnait sur le garde-manger de l'hôtel.
A l'arrière-plan: le porche d'entrée de l'ancien commissariat et l'avenue Reine Astrid.*

Heureusement, la Reine comprit la colère de mon arrière-grand-père (même si les règles d'hygiène dans la restauration n'étaient pas aussi drastiques qu'aujourd'hui) et elle ne lui en porta pas rancune.

Tout simplement les rôles furent inversés. Ce n'était plus Michel Rosette qui proposait ses menus mais la Reine elle-même. (Voir document page suivante).

7.

HOTEL ROSETTE
Avenue du Marteau, 56

Spa, le 189

SPA

de tout par Mr Rosette lui-même

Oeufs pochés aux jus.
Côtelettes de mouton
po. de terre frites carrées
petits pois très-petits à la française
Grouse d'Écosse bardée
Cassoulet de poches
~~Sucrotte avec Compote de pommes~~

Cassoulet aux pois
Filet de bœuf garni de petits
Cassoulet
Pâté de perdrix à l'acglacé
Riz aux jus
Chapon de Massis rôti
Pêches à la Coque

Menu écrit par la Reine sur une feuille à l'entête de l'hôtel où elle demande que celui-ci soit préparé par Mr Michel Rosette lui-même.
(Coll. privée) reproduction grandeur nature.

Ce document en est la preuve, les rôles se sont bien inversés. C'est la Reine qui demande le menu qu'elle désire tout en spécifiant bien qu'il soit préparé par mon arrière-grand-père. Tout est bien qui finit bien.

Je crois cependant qu'il serait intéressant de vous présenter l'un des acteurs de cette histoire. Pas la Reine, tout le monde la connaît mais l'autre acteur, celui qui mure les portes. Vous le verrez à la page suivante.

EPILOGUE



Voici une des dernières photographies de Michel Rosette prise en 1920 dans le jardin de l'Hôtel Rosette. A sa droite, on peut voir son épouse avec sur ses genoux un petit chien qui ressemble furieusement à un griffon de Bruxelles. Couché, un autre chien qui lui pourrait bien être un schipperke.

Etonnant, n'est-ce pas? Seraient-ils les descendants des chiens de la Reine Marie-Henriette? Quand je vous disais que l'histoire s'était bien terminée et sans rancune de part et d'autre!

Jean-Michel Rosette

L'affaire de la « Vieille France »

« Nestor Pirotte » voilà un nom qui glace certainement le dos de tout Spadois en âge de se souvenir de la tristement célèbre « affaire de la Vieille France ». C'est en fouillant dans les rayons de notre bibliothèque communale que mon attention fut attirée par un petit livre intitulé « Nestor Pirotte, assassin ». Dans le présent article, je voudrais résumer ce travail réalisé par Christian Baeyens, juge d'instruction qui connaissait bien Nestor Pirotte pour l'avoir côtoyé plusieurs mois durant. Outre d'apporter un supplément d'information à ceux qui n'ont pas suivi l'affaire à l'époque, la lecture de ce livre amène une fois encore le lecteur à se poser des questions sur le fonctionnement de notre système judiciaire mais aussi sur la responsabilité des parents et de l'éducation donnée aux enfants.

J'ai pu trouver des renseignements supplémentaires grâce aux soins de feu notre ancien bibliothécaire en chef, Monsieur Spailier, qui avait conservé de nombreux articles parus dans le journal « Le courrier »¹. Malheureusement, je n'ai pas pu retrouver les négatifs ou les photos originales (ces archives n'ayant pas été conservées ni par la rédaction du journal, ni par les photographes de l'époque que j'ai pu contacter). J'ai donc dû scanner les photos des articles ce qui explique la mauvaise qualité des illustrations. Mais à choisir entre des photos de mauvaise qualité ou pas de photos du tout, j'ai préféré la première solution.

Avant tout, rappelons les faits : le 11 décembre 1980, dans un ancien hôtel-restaurant appelé « Auberge de la Vieille France », situé à l'entrée de l'avenue Amédée Hesse, la police retrouve trois corps : ceux de Madeleine Humbert², d'Alain Demeuse et d'Andréas Gressari³. Ils ont été tués par une arme à feu, le coup a été tiré à bout portant. Rapidement un suspect est interpellé : il s'agit de Nestor Pirotte, déjà connu de la justice. Mais la Chambre des Accusations de Liège prononça peu de temps après un « non-lieu » pour charges insuffisantes. Décision absolument incompréhensible au vu des preuves que l'on possédait déjà à l'époque⁴. Cette décision permettra à Nestor Pirotte de perpétrer un autre meurtre moins d'un an plus tard. Nous y reviendrons plus loin.

Cela faisait un moment que Nestor Pirotte fréquentait l'établissement spadois qui n'avait plus rien d'un hôtel-restaurant mais était plutôt devenu un dancing pour ne pas dire un bar louche.

¹ Devenu, après la faillite de 1986 « Le Jour-Le Courrier »

² Madeleine Humbert, dite « Mado » était la tenancière de la « Vieille France », elle était assez connue à Spa. Avant la « Vieille France » elle avait tenu un café (« avec chambres »), place de la Gare. Auparavant elle avait travaillé en Suisse comme serveuse. C'est là qu'elle avait rencontré un Spadois qui l'amena en Belgique et avec qui elle se maria avant de divorcer quelques années plus tard.

³ Alain Demeuse et Andréas Gressari étaient des clients habitués de la Vieille France.

⁴ Dans son livre, Christian Baeyens va jusqu'à se poser la question de savoir si ce n'est pas le travail qu'aurait nécessité un nouveau procès en Assises qui aurait amené la chambre des accusations à prendre cette décision.

A l'époque, Pirotte est gérant d'un magasin de matériel audiovisuel au numéro 94 de la rue Spintay à Verviers. Il a 47 ans, et peu de gens connaissent son lourd passé judiciaire. Beau parleur, mégalomane, il se fait passer pour un homme d'affaires important⁵. Afin d'appuyer ses dires, il n'a pas hésité à acquérir une voiture luxueuse (une Chevrolet Camaro). Il engagea une vendeuse et un technicien pour son magasin afin de pouvoir vivre plus « librement »⁶. Rapidement, son commerce périclita et Pirotte ne peut plus faire face aux dépenses qu'entraîne son train de vie. Il prépare alors une escroquerie en faisant croire à ses amis du bar de la Vieille France qu'il possède des lingots d'or qu'il est prêt à revendre à un prix bien en dessous du cours de l'or. Ses amis mordent à l'hameçon et réunissent l'argent nécessaire.



La « Vieille France » le jour de la découverte du triple meurtre le 11 décembre 1981.

⁵ « Il s'écrit une fausse lettre anonyme dans laquelle il est félicité de s'intéresser aux petites gens au point d'avoir refusé d'être anobli par le Roi » écrit l'auteur.

⁶ Après plusieurs années passées en prison il semble vouloir mener une vie avec une sexualité débridée ce qui l'amène à fréquenter les bars douteux et les prostituées.



Evacuation d'une victime.

Par mesure de sécurité, Madeleine Humbert envoie son fils, Patrice Dirick, chez Pirotte à Verviers pour s'assurer de l'existence des lingots. Pirotte abat son visiteur et va le cacher dans les bois à Sossoye⁷ dans la propriété où il a passé son enfance⁸. Le surlendemain (on est le 26 novembre 1980) il se rend à la Vieille France. Madeleine Humbert, Alain Demeuse et Andréas Gressari l'attendent avec les 3 millions de francs dans un attaché-case. Questionné sur le passage du malheureux émissaire l'avant-veille, Pirotte affirme ne l'avoir pas vu. Lorsqu'il est assuré que l'argent est bien dans l'attaché-case, Pirotte abat les trois victimes (et le petit chien de Madeleine Humbert) avec une arme de calibre 38 dont il se débarrassera par la suite⁹.

Il quitte alors les lieux sans oublier de placarder sur la porte un avis de fermeture qu'il a lui-même préparé la veille¹⁰ : « *Je serai absente jusqu'au 10 décembre pour raisons urgentes de santé.* Signé : *Mado Humbert.* ».

⁷ Village de la vallée de la Mognée non loin de Maredret et de l'Abbaye de Maredsous

⁸ La découverte du corps de Patrice Dirick en mars 1981 à cet endroit aurait dû confondre l'auteur, mais il n'en fut rien comme vous aurez pu le lire plus haut.

⁹ Il s'agissait d'une arme Lee Enfield de calibre P 38. Cette arme avait été vendue à Pirotte par un autre habitué de la « Vieille France » : Rodolphe Delhez, dit « Rudy » un braconnier de Nivezé. Ce même Rudy lui vendit également une boîte de munitions de fabrication artisanale, faciles à identifier lors de l'enquête.

¹⁰ Ici aussi, le juge Baeyens se demande comment l'expertise de la machine à écrire qui a servi à écrire l'avis de fermeture n'a pas permis de confondre l'auteur des crimes. Mais Pirotte avait été malin : il s'était procuré la même machine que celle que possédait sa sœur, machine dont il s'était ensuite débarrassé. En trouvant la machine chez la sœur de Pirotte, les enquêteurs pensaient avoir une preuve irréfutable mais une expertise plus poussée montra que ce n'était pas cette machine qui avait été utilisée. A en croire le juge Baeyens, on a dû tout de même récupérer l'autre machine à écrire à un moment de l'enquête sinon je ne vois pas pourquoi il se pose cette question.

Notons qu'après la disparition des 3 millions de francs dans l'affaire de la « Vieille France », Pirotte est retrouvé avec 82 600 francs sur lui, on trouve 130 000 francs dans un faux-plafond chez lui, il a acheté (entre novembre et février 81) des marchandises pour 630 000 francs, il a ouvert un compte et versé plus de 300 000 francs et il offre à sa petite amie un collier de 47 500 francs. Enfin, on retrouve sur le bar, un hebdomadaire TV ouvert à la page du 26 novembre 1980 (date du crime) et une « ardoise » où il est noté : « *Nestor, 2 cafés, 2 whiskys* ».

Après le non-lieu prononcé le 12 mai 1981, un journaliste écrit « *Tout qui a un tant soit peu suivi cette affaire volontairement embrouillée par l'inculpé, savait que même en tenant compte de l'intervention de martiens à la « Vieille France », le prévenu ne pouvait en aucun cas jouer la vertu outragée* ».

Suite à ces affaires, le Parquet décide tout de même de révoquer la libération conditionnelle de Pirotte (*pour son mauvais comportement lors de sa précédente incarcération, sic*).

Pirotte se retrouve dans le centre d'internement de Paifve d'où il sait qu'il ne sera pas difficile de s'évader puisqu'il y a déjà séjourné auparavant¹¹. Il réussit son évasion le 2 août¹². Il est logé chez l'épouse d'un ancien codétenu. Le 18 septembre 1981, suite à une nouvelle tentative d'escroquerie où il se fait passer pour un comte (« le comte de Meeûs d'Argenteuil »), il tue un antiquaire : Jean Darmstaeter, à qui il avait fait croire que sa mère, châtelaine âgée et malade, désirait se débarrasser d'oeuvres d'art et de meubles anciens. Jean Darmstaeter, était marié et père de trois enfants. Le jeune antiquaire d'Uccle, avait une excellente réputation. Pirotte l'abat à bout portant avec un fusil de chasse de calibre 20 duquel il a coupé la crosse et scié le canon¹³. La victime est retrouvée dans les bois de Lauzelles près d'Ottignies-Louvain-la-Neuve avec un grand trou le transperçant de part en part. Un homme, au courant de l'affaire et qui avait suivi son ami en compagnie de Pirotte, apporta son témoignage¹⁴ ainsi qu'un garde-chasse qui passait à l'endroit au moment des faits.

¹¹ Le centre de Paifve jouissait d'un régime bien moins strict qu'une prison classique. De plus, on disait à Paifve, selon un article de journal, que Pirotte était le « chou-chou » du docteur Paquay, médecin directeur. Ce dernier s'était d'ailleurs porté garant de Pirotte devant le magistrat verviétois instruisant dans le dossier de la « Vieille France ».

¹² Pirotte s'est en fait évadé vers midi, le 2 août, mais il avait été pointé deux fois présent (à 16 h. et à 21 h.) sans que le surveillant ait vérifié (à la décharge de ce dernier, il faut dire que les détenus pouvaient circuler librement dans tout le centre et qu'il fallait donc les dénicher avant de les marquer « présent »). Le centre de Paifve était clôturé par un mur de 6 mètres.

¹³ L'enquête montra que pour se procurer l'arme, Pirotte téléphona lui-même à un armurier bruxellois comme un gentil papa dont le fils de 14 ans souhaite apprendre le tir aux clays. (Il enverra ensuite sa « logeuse » pour aller chercher l'arme). Les balles, de type « Brenek » (avec une seule charge de plomb) seront achetées ailleurs car le tir aux clays n'exige pas des munitions capables de tuer un sanglier à 50 mètres.

¹⁴ « *Je les ai vus sortir de la voiture, Pirotte portait un petit sac (celui qui devait contenir l'argent réclamé en guise de caution). Quand ils ont disparu de ma vue, j'ai entendu un coup de feu. J'ai pensé au pire...* » témoigna l'ami de Darmstaeter. En fait, les enquêteurs montrèrent que dans son sac, Pirotte avait emporté son arme.

Cette fois, Pirotte n'échappera pas à la justice : un inspecteur de Nivelles désigne spontanément Pirotte comme l'assassin présumé car il se souvient d'une autre affaire où il s'était déjà fait passer pour un comte. (Il s'agit de l'affaire de Genval : Pirotte, en libération conditionnelle depuis deux mois, se fait passer pour le « comte de Ribeaucourt » auprès du gérant de la BBL de Genval. « *Son élégance, son physique élancé et son langage châtié corroboraient le personnage* » écrit C. Baeyens. Pirotte se fait remettre un million de francs par le banquier et l'abat ensuite. On est le 14 mai 1968. Six jours plus tard, Pirotte est arrêté et écroué à Nivelles.

Une fois de plus, les experts psychiatres concluent à l'irresponsabilité mentale de Pirotte mais cette fois, le président de la chambre de conseil écarte cet avis et veut avant tout empêcher toute récidive : le 15 mars 1984, Nestor Pirotte est condamné à mort, peine transformée selon l'usage en détention à perpétuité. Après une nouvelle tentative d'évasion où Pirotte n'a pas hésité à confectionner un pistolet modèle Browning avec de la mie de pain et du chocolat noir, il se retrouve à Lantin, puis à Namur et ensuite à Jamioulx¹⁵. Il y décédera le 29 juillet 2000.

En tout, Nestor Pirotte aura commis sept meurtres dont certains auraient peut-être pu être évités si on l'avait gardé en prison dès son premier crime¹⁶.

Comme je n'ai pas suivi l'ordre chronologique, mettons un peu d'ordre dans les faits déjà cités : j'ai commencé à relater les faits qui eurent lieu dans notre région (quadruple meurtre les 24 et 26 novembre 1980 à Verviers et à la Vieille France à Spa). Ensuite il y eut le meurtre de l'antiquaire d'Uccle (le 18 septembre 1981). J'ai aussi parlé du meurtre d'un banquier le 14 mai 1968 à Genval.

Cet article serait incomplet, s'il ne relatait pas le premier crime de sang de Pirotte, commis la nuit du 20 au 21 avril 1954 sur la personne de sa grand-tante. Nestor Pirotte n'a alors que 21 ans. Il fait son service militaire. Son mode de vie et ses vantardises entraînent de grosses dépenses. L'appréciation négative des autorités militaires le fait désigner comme serveur au mess des sous-officiers. Il fait les poches de ses camarades militaires et vole dans la caisse du mess pour s'acheter à tempérament une moto Vespa. Lors d'une sortie, il apprend que sa grand-tante, Céline Debonny, veuve âgée de 71 ans et agricultrice à Septon, a revendu son cheptel suspecté de brucellose et qu'elle aurait obtenu 120 000 francs. Il se rend en repérage à Septon, puis passe à l'acte la nuit du 20 au 21 avril : muni d'une barre de fer, il fracasse le crâne de la vieille dame qui s'apprêtait à nourrir ses bêtes. Il recherche en vain la somme espérée et prend la fuite avec 642 francs.

¹⁵ C. Baeyens souligne à plusieurs reprises les nombreux incidents avec le personnel des prisons et qui sont à l'origine des nombreux transferts : « *On se débarrasse volontiers d'un interné encombrant et insupportable. En outre, il n'a pas de véritables amis et fatigue les détenus par ses fanfaronnades. Il recherche sans arrêt de nouvelles possibilités d'évasion en proposant à certains détenus et gardiens de grosses sommes d'argent* ».

¹⁶ Le but de cet article n'est pas de critiquer notre système judiciaire. Le lecteur jugera lui-même, certains manquements ayant déjà été signalés plus haut. Notons que dans la presse, le cas de Nestor Pirotte relança le débat sur la suppression de la peine de mort.



« La Vieille France » après l'incendie du 5 octobre 1981.



Démolition du bâtiment en juillet 1985.

Pirotte fut rapidement interpellé pour ce crime odieux grâce à la perspicacité du garde-champêtre de Septon qui avait remarqué la Vespa (et noté le numéro de plaque) alors que Pirotte était en repérage pour préparer son mauvais coup. Le 10 octobre 1955 la Cour militaire condamne Pirotte à la peine de mort. Comme nous l'avons vu, cette condamnation et les quarante années de prison qui suivirent (par intermittence) ne l'empêchèrent pas de commettre six autres crimes avant une nouvelle condamnation à mort.

Dans son travail, Christian Baeyens décrit aussi l'enfance de Pirotte. Il n'hésite pas à mettre en cause la mère de Pirotte quant à ses goûts pour « la grande vie ».

Les parents de Nestor habitent la maison du garde-chasse de la vaste propriété du château du Beau-Chêne à Sossoye. Nestor est le seul fils de la famille et est bien gâté. Son père est garde-chasse, c'est un homme simple. *« Alors qu'il est adolescent, Nestor raconte à ses camarades de classe que son véritable père est un aristocrate de passage qui a « honoré » sa mère alors que le garde-chasse était au bois à compter les sangliers. Cette prétention ne fut jamais démentie par sa mère qui flattait d'ailleurs l'orgueil démesuré de son fils. C'était une « belle dame », appelée « la baronne » ; étant couturière, elle était toujours élégante et arborait souvent un grand chapeau. Sa mère lui inculqua la nécessité de devenir riche et puissant par n'importe quel moyen et de ne pas devenir domestique comme son « pauvre » père, garde-chasse »* écrit le juge C. Baeyens.

A l'école primaire de Maredret, Nestor est connu comme brutal, arrogant et vantard. Il quitte cette école sans avoir doublé de classe et est inscrit dans une école à Florennes. Vaniteux, vantard, ignorant toute discipline, il est insupportable et en conflit permanent avec ses maîtres et condisciples. Ses parents le soutiennent aveuglément dans ses ennuis scolaires, présentés comme méchantes persécutions. Il finit par se faire renvoyer. Pirotte ne finira pas ses études et sera finalement envoyé au service militaire. La suite des événements a déjà été relatée. Terminons cette histoire par une note positive : en 1994, Nestor Pirotte est transféré à la prison de Jamioulx. On lui confie le service de la bibliothèque où il se révèle ordonné et méticuleux. Le classement est excellent et le catalogue bien tenu. Pirotte écrivait partout pour recevoir des meubles de bibliothèque, des vitrines, des vieux ordinateurs. *« C'eût été sa véritable voie si la vie avait pu être recommencée car il avait des qualités professionnelles »* écrit C. Baeyens.

Pour en revenir au bâtiment de la Vieille France, après un premier incendie, la nuit du 4 au 5 mai 1981¹⁷, un nouvel incendie, le 5 octobre 81, ravagea complètement le bâtiment. Le propriétaire de l'époque, Julien Piron, agent immobilier fût rapidement soupçonné d'être responsable de l'incendie. Il fut établi : d'abord que Piron venait tout juste de changer d'assurance

¹⁷ Malgré des scellés de la police, le bâtiment fût « visité » à plusieurs reprises par des cambrioleurs.



La Vieille France vers 1970. Dessin de D. Bourdouxhe (collection privée).



Nestor Pirotte

incendie et que la Vieille France était assurée pour 17 millions de francs, ensuite que l'agence de Piron était en pleine déconfiture financière et puis pas moins de sept témoins affirmèrent avoir été contactés par Piron pour trouver un « homme de main » capable de bouter le feu à l'immeuble¹⁸.

En juillet 1985, le Bourgmestre de Spa, Monsieur Houssa, ordonna la démolition de la Vieille France. Le bâtiment en ruine étant devenu dangereux pour les passants. Ainsi se termina la « vie » de ce bâtiment qui fut jadis un hôtel-restaurant très coté de la région.

Jean-Marc Monville

HOSTELLERIE DE LA VIEILLE FRANCE



(Coll. privée).

¹⁸ Comme Pirotte, Piron profita lui aussi des méandres de notre système judiciaire : après avoir été condamné à deux ans avec sursis pour la moitié et 30 000 francs d'amende, il profita d'une prescription et n'encourut aucune condamnation pénale, si ce n'est une somme de 60 000 francs à verser aux parties civiles. Il ne toucha pas un franc de l'assurance (ndlr. Encore heureux).

*A propos des grilles monumentales du Parc de 4 Heures
ou
"Ça ne mène nulle part"*

Habitant depuis plus de 30 ans le quartier de l'Hôtel de Ville, je me suis trouvé de nombreuses fois face à la perplexité de touristes se demandant vers quelle demeure somptueuse pouvait conduire une aussi majestueuse entrée et s'entendant répondre, parfois avec une certaine brusquerie par les résidents du parc "Ça ne mène nulle part!"

Et je dois dire que moi-même lorsque, pendant la guerre, je descendais de ma lointaine Sauvenière¹ faire les courses pour mes parents dans le quartier ou chercher le lot familial de timbres de ravitaillement à l'Hôtel de Ville, je me suis souvent posé la question, d'autant qu'à l'époque on pouvait voir au-delà de ces grilles un mur orné de créneaux et cerné de deux tourelles, qui faisaient forte impression sur l'enfant que j'étais, mélangeant allègrement Godefroid de Bouillon, Robin des Bois et d'Artagnan.

Lorsqu'on regarde un plan de Spa de la fin du XIX^e siècle ou plus simplement l'illustration de la publicité de l'Hôtel des Pays-Bas parue en 1869 dans le Baedeker, on voit que les annexes et jardins de celui-ci occupaient l'essentiel de la rue de la Promenade de 4 heures et des terrains allant jusqu'à la colline. Une publicité de 1881, citée tout récemment par Marc Joseph dans son ouvrage sur les hôtels de Spa², signale que "cet hôtel dispose d'un vaste jardin dominant Spa et ses environs". L'hôtel était alors la propriété de Madame Veuve De Cock, la belle-mère de Jean d'Ardenne. Il sera démoli en 1902 pour faire place à l'hôtel particulier de style Art Nouveau, connu sous le nom de "Maison Bourguet".

Cependant, dès 1898, Josse Gihoul, personnage important de la relance de Spa après la suppression des jeux de hasard en 1902, puisqu'il sera à la base de la création de la société "Spa extension" en 1906³, se rend acquéreur de la Villa Haute Roche, rue du Marché, en fait une maison de maître, et des terrains joignant la fin de la Promenade de 4 heures, non construite à ce moment.

Il se rendra par ailleurs acquéreur de nombreux terrains et propriétés entre Spa et l'hippodrome de Sart, bientôt transformé en golf, ce qui faisait dire aux Spadois de l'époque qu'il pouvait aller de chez lui (rue du Marché) au golf sans quitter ses terres!

¹ La Source de la Sauvenière, que mes grands-parents puis mes parents ont gérée de 1911 à 1971.

² Marc Joseph: Douces nuits. Les enseignes hôtelières à Spa.

³ Pour rappel, on doit à "Spa Extension" l'urbanisation de la colline de Spa à Balmoral, avec la construction de l'Hôtel de Balmoral, la création de la ligne de tramway de Spa à Tiège, puis celle du Golf des Fagnes.



*Vue de l'Hôtel des Pays-Bas
et de ses jardins,
futur Parc de 4 heures, en 1881
(coll. Musée de la Ville d'eaux).*



*Vue de la Place du Perron avant 1914
(coll. Musée de la Ville d'eaux).*

La Villa Haute Roche était enseignée en 1890 "Au Grand Monarque", tandis que l'on trouve en 1889 la mention du Château de la Haute Roche rue Hechelet. Au Grand Monarque et sa voisine Au Mouton Blanc se trouvent déjà signalées dans le plan Lecomte, qui accompagne les "Amusemens de Spa" de 1782.

C'est Josse Gihoul qui fit bâtir, à l'entrée de ce qui deviendra le Parc de 4 Heures, outre une assez jolie maison de concierge en briques rouges, le mur décoratif orné de créneaux, terminé à chaque extrémité par deux tourelles portant ses armoiries, réelles ou factices, qui m'impressionnaient tant quand j'étais enfant.

Ce mur, de forme incurvée, existe encore actuellement, en partie caché par un bungalow construit en 1964 par feu Albert Gerlaxhe, ainsi qu'une des deux tourelles armoriées.

Dans le même temps, les premières années du XX^e siècle, et toujours pour faire face à la crise économique consécutive à la suppression des jeux de 1902, outre une relance du thermalisme, avec notamment une rénovation des cabines de bains, décorées en céramique Art Nouveau⁴, la Ville de Spa décidait de transformer totalement le centre ville et confiait ces transformations à l'architecte bruxellois Alban Chambon, l'architecte préféré de Léopold II.

Celui-ci, avec l'accord de la ville, fit abattre l'antique façade du Casino, la Redoute construite en 1785 par l'architecte liégeois Barthélémy Digneffe, également auteur du Grand Hôtel, notre actuel Hôtel de Ville, et tous les hôtels et magasins de la rue Royale, dans le prolongement du Casino principalement le prestigieux Hôtel d'Orange. On démolit également le bas de la rue Léopold, qui descendait à l'époque de la rue des Ecomines à la rue Royale.

Alban Chambon, conservant les salles intérieures du XVIII^e siècle, principalement la salle de bal et le théâtre, construisit de 1904 à 1907 la nouvelle façade de la rue Royale et les façades ouest donnant sur les nouveaux jardins, créés à grands frais sur l'emplacement des maisons expropriées.

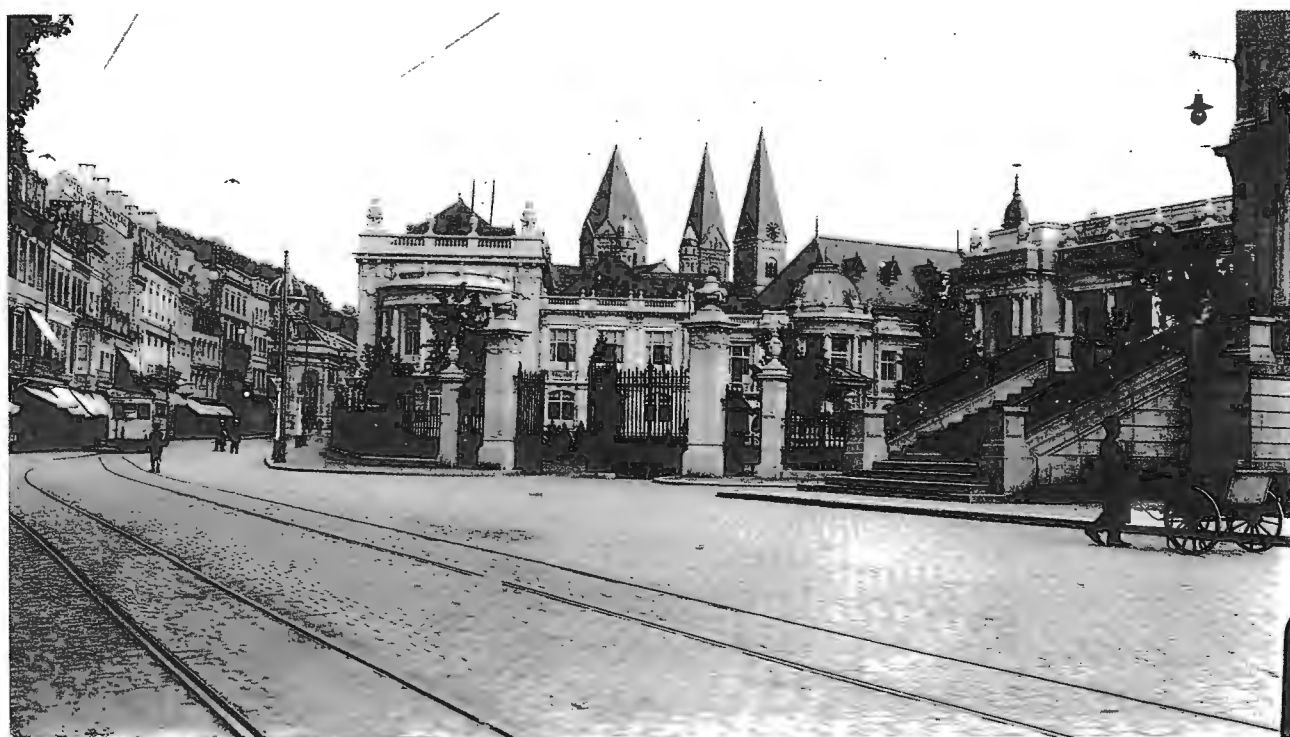
Enfin, en un temps record, de janvier à juillet 1908, toujours sur des plans d'Alban Chambon, plus de 400 ouvriers allaient construire le nouveau kursaal qui serait inauguré fin juillet de cette même année.

On accédait à celui-ci par deux entrées monumentales, une rue Servais donnant sur ce qu'on appelait "La cour d'honneur" l'autre place Royale contiguë à l'Etablissement des Bains, tandis que le long de la rue Royale une grille clôturait les jardins jusqu'au nouveau casino.

⁴ En fait de la céramique de Hasselt. Le musée de Spa a d'ailleurs prêté ce printemps une vingtaine de carreaux de céramique provenant des bains, pour une exposition consacrée à cette industrie, au Musée Communal de Hasselt.



Vue de la rue de la Promenade de 4 heures au début du XX^e siècle, curieusement intitulée « Vue du Porchon » avant la construction des maisons du côté droit (coll. privée).



Vue des grilles des jardins du Casino entre 1910 et 1914 (coll. privée).

Après la 1^{ère} guerre mondiale, et alors que les salles du XVIII^e siècle, conservées par Chambon, avaient brûlé en 1917, alors aussi que la restauration du Kursaal incendié lui en 1909 moins d'un an après sa construction qui n'était pas terminée⁵, se posa la question de savoir si l'on allait maintenir le casino à sa place actuelle, ou pour répondre au vœu souvent exprimé par Léopold II de reconstruire place Royale, à l'emplacement actuel de l'Hôtel Cardinal.

Le choix fut cependant fait de conserver la localisation ancienne et l'ensemble de la restauration fut confié aux architectes Marcel Paës et Marcel Hansen qui, en fait, reconstruisirent tout l'ensemble Casino Kursaal, créant les actuels salons rose et bleu, mais aussi le "petit théâtre", qui vient d'être heureusement restauré en ce printemps 2005.

Les usages et les modes avaient beaucoup changé en cette immédiate après-guerre. Ainsi décida-t-on d'ouvrir les jardins du Casino à tous. Si l'on laissa rue Servais jusqu'aux années 90 la grille monumentale avec pylônes en pierre de taille couronnés de vases sculptés dont il ne reste actuellement que les pylônes de pierre, l'administration communale décida de supprimer les grilles et les colonnes de la place et de la rue Royale. Et la question se posa pour celle-ci de leur donner une utilisation.

Le projet avait été fait, dès octobre 1920 d'en proposer le rachat par l'Etat pour clôturer la cour du Palais de la Nation (le Parlement) à Bruxelles. Une lettre fut envoyée à cet effet par le Collège de la Ville de Spa au ministre des travaux publics le 4 octobre 1920. Cette offre fut poliment rejetée par le ministre dans une lettre du 23 novembre 1921, arguant notamment de l'incompatibilité de style et de dimension.

En septembre 1923, puis en octobre 1923, deux particuliers, M. Bailly, propriétaire Promenade de 4 Heures à Spa et M. Piedboeuf, propriétaire du château d'Embourg à Chênée, font offre à l'administration communale, pour le rachat de tout ou partie des grilles et barrières de la rue Royale, à ce moment déjà démontées semble-t-il.

Il leur est répondu à l'un et à l'autre que le Conseil Communal "a pris la décision de faire procéder à la vente des grilles par adjudication publique. Dès que la date de cette vente sera arrêtée, nous nous empresserons de vous en faire part" (délibération du Conseil Communal du 6 octobre 1923).

Cependant, peu après, le Collège envoyait le 14 janvier 1924 une lettre à la Société "Spa Attraction"⁶ faisant état, suite aux offres faites, de procéder à la vente des grilles par adjudication

⁵ Pour la petite histoire, le plancher provisoire de la scène de la "Grande salle" du Kursaal, sur gîtage de bois pendant 70 ans, ne fut reconstruit en béton qu'au début des années 1990.

⁶ A ne pas confondre avec "Spa Extension", cité plus haut. L'historique de cette association, office du tourisme avant la lettre, a été traité récemment dans plusieurs articles de notre revue par Monique Poncelet (voir H.A.S. de septembre et décembre 2004 et mars 2005).



Vue des grilles des jardins du Casino et de l'Etablissement des Bains (peut-être immédiate après-guerre) (coll. privée).



Grille du Parc de 4 heures (état actuel) (coll. Musée de la Ville d'eaux).

publique mais demandant néanmoins "un avis sur l'opportunité du placement de la grande grille à l'entrée du Parc [de 7 Heures]".

Le 29 janvier 1924, une seconde lettre était envoyée à Marcel Hansen, l'un des deux architectes commis à la restauration du Casino, lui demandant "de bien vouloir donner votre avis sur le point de savoir si, au point de vue de l'esthétique, il conviendrait de placer l'ancienne grille monumentale du jardin du Casino place Royale à l'entrée du parc de Sept Heures".

Nous trouvons là l'expression d'une sage prudence de la part de nos mandataires communaux quant au devenir du patrimoine spadois, qui, si elle s'était continuée après la 2^{ème} guerre, nous aurait peut-être évité la disparition de l'ancien hôtel de ville, rare monument de style Restauration, du temple anglican et des verrières du Pouhon Pierre le Grand, que l'on va heureusement rétablir prochainement.

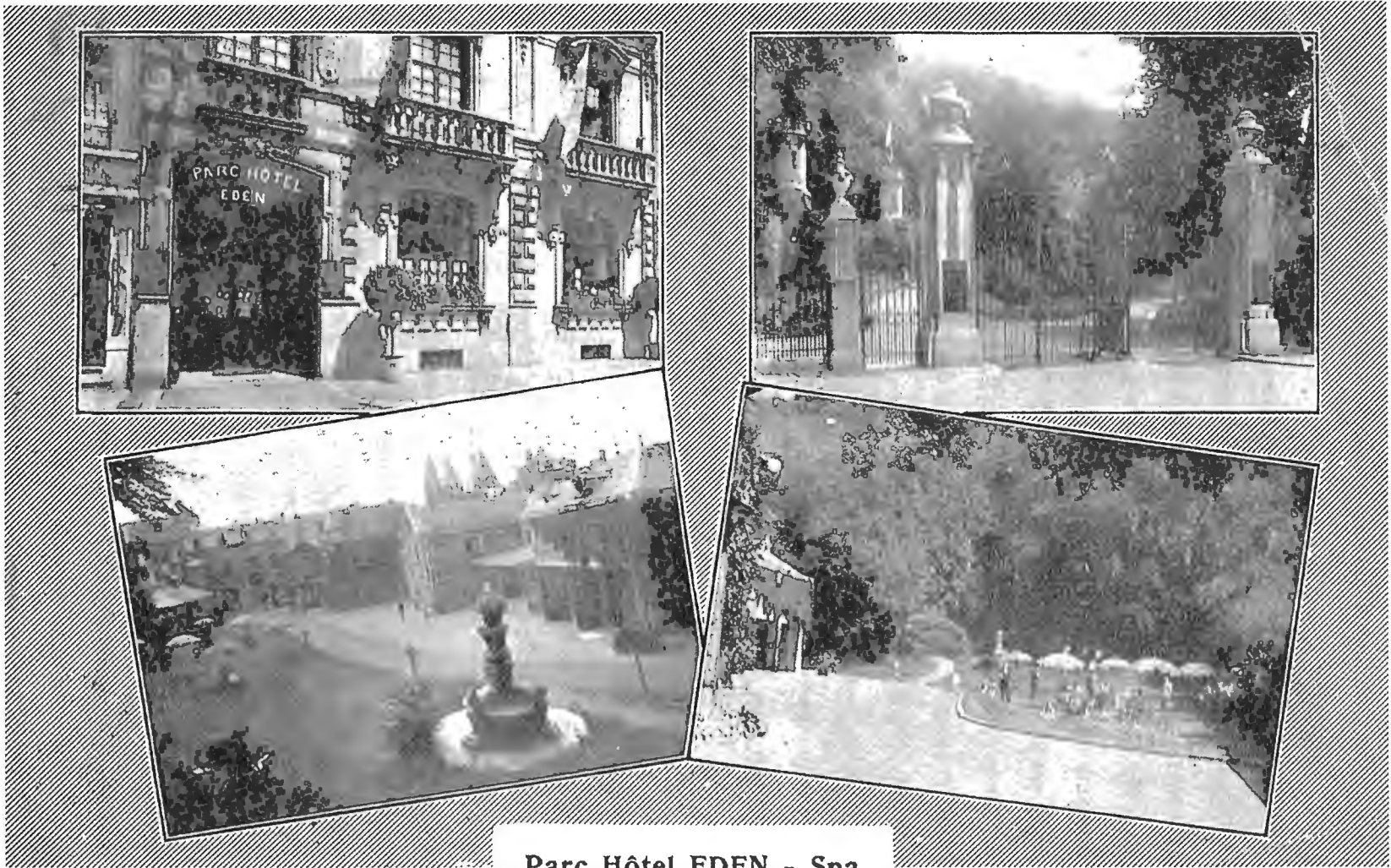
Spa-Attractions et Marcel Hansen donnèrent dans leur réponse un avis contradictoire. Les premiers considèrent de façon positive l'idée du placement des grilles à l'entrée du Parc "qui cadreraient parfaitement avec les grands arbres de l'allée principale". "En outre, ajoutent-ils, les deux petites grilles forment avec la grande grille un ensemble complet qu'il serait de toute nécessité de conserver".

Marcel Hansen est lui d'un avis radicalement différent, arguant d'abord d'une incompatibilité de style avec les bâtiments existants de la Galerie et de ses deux pavillons⁷. Regrettant d'autre part "que notre beau parc soit, notamment vers la Place Royale, clôturé par un grillage aussi apparent; la transformation envisagée accentuerait encore cet inconvénient".

Lors de sa séance du 29 avril 1924, le Conseil Communal présidé par le baron Joseph de Crawhez, bourgmestre, après avoir fait état des avis émis par "Spa-Attractions" et par l'architecte Marcel Hansen, décidait:

"Sur la proposition de Monsieur Maes, échevin, le Conseil communal, à l'unanimité, décide de vendre à Monsieur Bailly-Sauveur, propriétaire de la villa La Haute Roche, la porte-grille monumentale du Casino comprenant une grande porte, deux petites et les montants en pierre de taille, pour la somme de six mille francs, à charge, pour l'acquéreur, de faire prendre à ses frais les matériaux en question au Casino et de reconstruire cette grille monumentale à l'entrée de sa propriété place du Perron étant bien entendu que le Conseil communal consent à cette acquisition de gré à gré dans le but exclusivement de conserver indéfiniment la dite grille à Spa et de la faire servir à l'embellissement de la place du Perron."

⁷ Construits en 1878 par son père William Hansen, architecte de la Ville, auteur également des pavillons de la source du Tonnelet (auquel le Musée a consacré en 1999 son exposition d'été).



Parc Hôtel EDEN - Spa

(Coll. privée)

Suite à cette délibération, une convention fut passée le 12 mai 1924 entre la Ville de Spa et "Gérard-François-Joseph Bailly-Sauveur, rentier, domicilié à Chênée, propriétaire du domaine de la Haute Roche sis à Spa entre la rue du Marché et la Place du Perron", qui reprend les termes de l'arrêté du Conseil Communal mais précise que: "Cette cession est consentie à la condition formelle que Monsieur Bailly-Sauveur fasse placer cette porte-grille à ses frais à la clôture de sa propriété ci-dessus désignée, façade à la place du Perron et que cette porte-grille fasse désormais partie de la propriété, étant bien entendu que c'est à la condition seulement que la porte-grille ainsi vendue reste indéfiniment à Spa et serve à embellir la place du Perron que la Ville de Spa a consenti à sa cession au propriétaire du domaine de la Haute Roche".

Ces grilles seront donc restées moins de 20 ans, de 1908 à 1924, à l'endroit, les Jardins du Casino, pour lequel elles avaient été créées!

Depuis lors, la propriété connut un sort varié. Après avoir été exploitée dans les années 30 comme hôtel de luxe sous le nom de "Parc Hôtel Eden" avec un jardin de 2 ha et demi⁸, l'ensemble fut morcelé dans les années 1950-1960 et plusieurs maisons ainsi que des garages y furent construits.

Le résultat est l'ensemble un peu disparate que l'on peut voir actuellement, sans grande valeur architecturale, et qui, effectivement, "ne mène nulle part".

On peut rêver pourtant du parc que l'on aurait pu y créer, avec jeux d'enfants et promenades vers la rue du Jeu de Paume.

Quant aux grilles, elles sont toujours propriété privée. Une nouvelle convention pourrait être passée entre le propriétaire actuel et la Ville de Spa, donation ou vente, afin que celle-ci puisse faire procéder à une restauration dont elles auraient grand besoin.

Jean Toussaint

⁸ Voir Marc Joseph. Op. cit.

Adjugé!

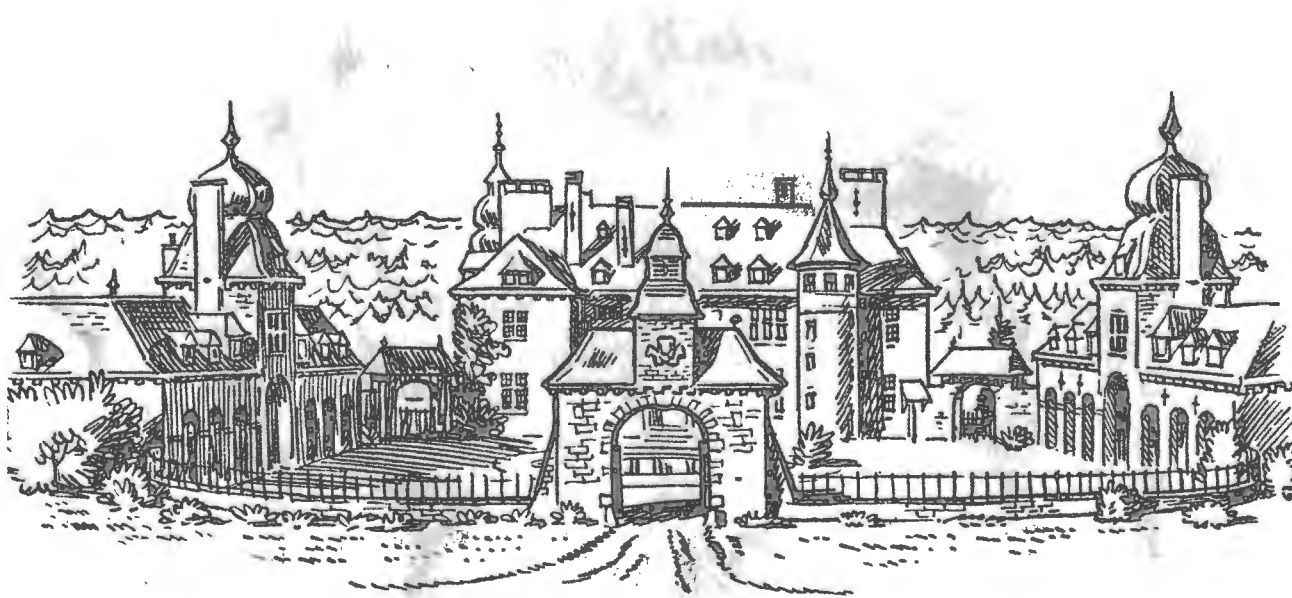
“Un superbe château longtemps abandonné qui avait trouvé acquéreur à la suite d’un appel lancé par l’exposition que lui avait consacré le Musée de la Ville d’Eaux.” Cette phrase est tirée d’une nouvelle de Guy Delhasse intitulée *Polnarêves aux Francofolies* et publiée aux éditions Galopin en avril 2005 !

Il est amusant de constater que la réalité a rejoint la fiction deux mois plus tard. En effet, même si, à notre connaissance, il n’y a pas eu de cause à effet direct, le manoir a quand même été vendu pendant la dernière semaine de l’exposition « Lébioles : un manoir oublié ». Sur le fil...

La nouvelle propriétaire, une Allemande originaire d’Aix-la-Chapelle, a déposé une offre de dernière minute, damant le pion aux investisseurs hollandais qui avaient fait une proposition intéressante dès le mois de mars. Cet outsider connaissait les lieux pour avoir logé au manoir lorsqu’il était tenu par M. et Mme Cauwels. Sitôt informée de cette opportunité, la future propriétaire a contacté maître Gonda, le liquidateur du domaine. Tout s’est joué en 48 heures.

Son intention est de le restaurer de fond en comble afin de lui redonner son lustre d’antan et y aménager à nouveau un hôtel de charme. Nous lui souhaitons autant de succès que ses prédécesseurs.

M.C. Schils



(Coll. Musée de la Ville d’eaux).

NOTES SUR SPA

Le nom même de Spa montre que les sources minérales qui ont fait sa renommée ont dû être connues à une période fort ancienne.

Les professeurs Louis Remacle et Jules Herbillon ont proposé, en se basant sur les graphies anciennes: Spaiz (1425), Spaiss (1439), Spauz (1465) de rapprocher ce nom de toponymes relevés à Beyne-Heusay: Sparfontaine (1285), Spassefontaine (1499) et Spaufontaine, ainsi que Spasfontaine à Olne (XVIII^e siècle) et Spassefontaine à Samrée. Ces noms sont composés du latin sparsa (participe passé de spargere au sens de jaillir) et de fontana¹. D'autre part, Giovanni Hoyois, dans sa remarquable monographie *L'Ardenne et l'Ardenneais* (Gembloux, p.618) écrit ce qui suit: "Les fameuses sources de Spa furent-elles remarquées dès l'antiquité par Pline l'ancien qui en décrit dans la contrée? Il y a de sérieuses raisons de le croire."

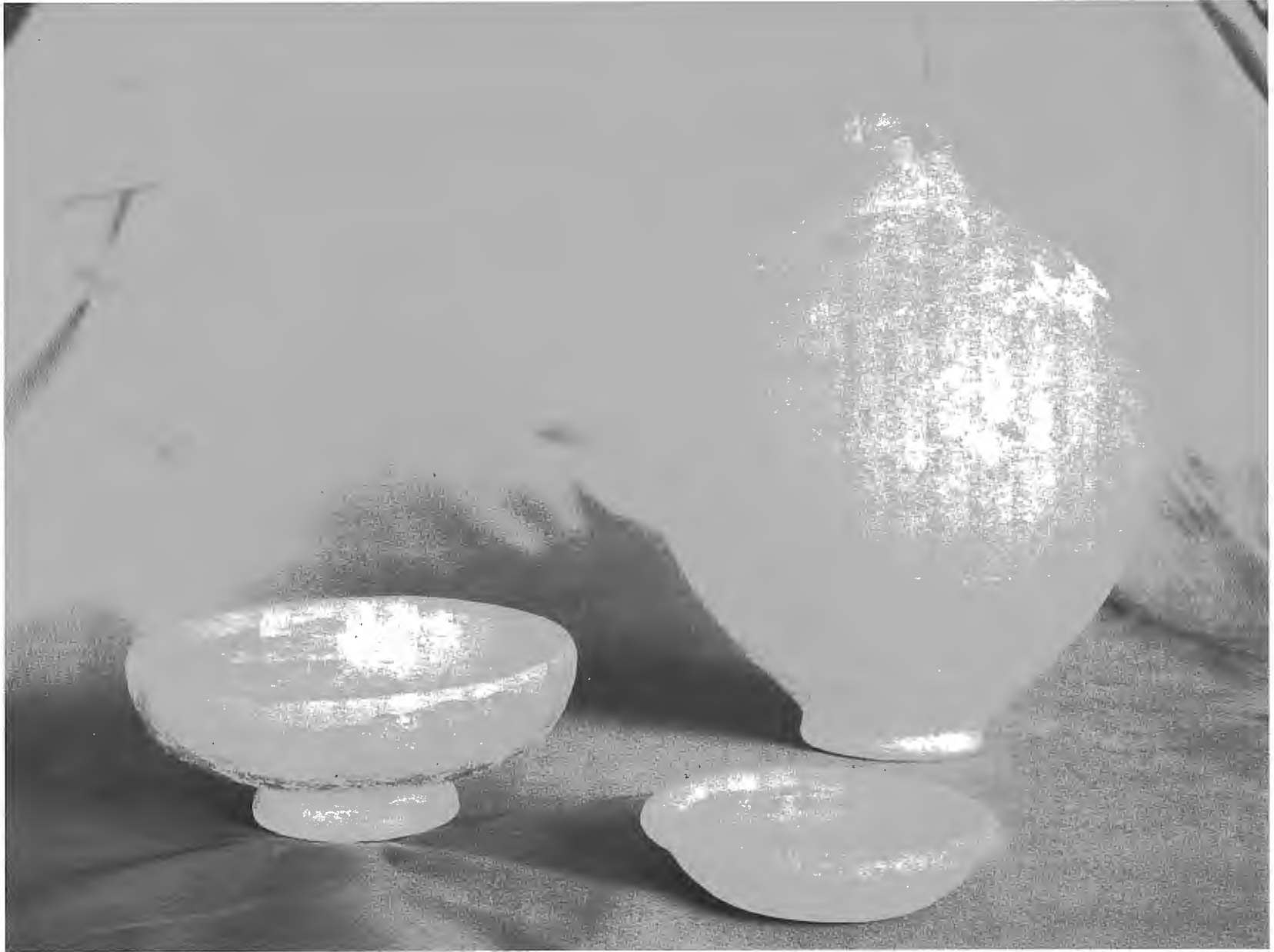
C'était déjà l'opinion de Gilbert Fusch, dit Lymborh, médecin personnel d'Erard de la Marck, auteur du premier ouvrage consacré aux sources de Spa: *Des fontaines acides de la forest d'Ardenne et principalement de celle qui se trouve à Spa* (Anvers, 1559)². Citant l'auteur latin qui écrit que Tongres, ville de la Gaule, a une fontaine insigne, bouillonnant en plusieurs endroits, qui est de saveur de fer, ce qui toutefois ne se sent pas sinon après l'avoir bue; elle purge les corps, guérit les fièvres tierces et la gravelle. La même eau, si on la met sur le feu, devient trouble et à la fin rouge. Lymborh écrit que dans la fontaine, qui a sa source environ un quart d'heure du lieu (Tongres), on ne trouve rien des choses que Pline attribue à celle qu'il a décrite, mais que toutes ces choses conviennent fort bien aux fontaines acides qu'il décrit dans son ouvrage. On sait par ailleurs que l'Ardenne faisait partie du territoire des Tungri. Lymborh s'intéresse particulièrement à la fontaine "vulgairement appelée Savenir", qui sourd au sommet d'une montagne à une demi lieue du village de Spa; il convient de la boire froide, le matin ou le soir, trois heures avant le repas.

Parmi ceux qu'il y a rencontrés, il cite un Espagnol et monseigneur Augustin, docteur vénitien, premier médecin de Henry VIII d'Angleterre. Il donne des conseils sur la façon de prendre les eaux et en décrit les effets, notamment contre l'hydropisie.

Outre une liste de fontaines acides situées à Sart, Malmedy, Stavelot, Isier, Rahier etc, Lymborh cite pour Spa les fontaines de Géronstère, Barisart, la fontaine des vers, la Fraineuse, le Watroz, le pouhon Winamplanche, la fontaine del Core et des sources qu'on ne peut identifier: les males pouhons, la duquesne, le pouhon Doufflet, ce qui montre une connaissance approfondie des sources minérales de la région.

¹ Voir dans la revue Histoire et Archéologie spadoises (n°20, décembre 1979) l'article d'Annette Toussaint-Christiane consacré à l'étymologie de Spa.

² Ce livre fut traduit en latin et en espagnol en 1559 et une édition italienne parut à Milan en 1592.



Poteries romaines (coll. Musée de la Ville d'eaux).

En ce qui concerne la période romaine, il faut remarquer que Spa n'est pas très éloigné de Theux, où l'on a découvert des cimetières romains et un temple et que de plus, le Musée de la Ville d'eaux de Spa conserve des poteries provenant d'une tombe trouvée en 1914; en outre l'architecte François Bourotte a mis à jour des tessons de poteries romaines derrière sa maison située non loin de l'église.

Pour en revenir à l'histoire ancienne de Spa, il faut remarquer que les limites du territoire de la commune, ou bien sont des limites naturelles, ce qui montre qu'elles ont été tracées à une époque très reculée, à savoir au sud-ouest le ruisseau de l'eau rouge (ou de Winamplanche), à l'est le ruisseau de Soyereu ou alors des chemins très anciens: le Vèkée au sud, limite du territoire des abbayes de Stavelot-Malmedy dès le VII^e siècle, et au nord, la pèlerine voie qui borne le territoire de Theux avec la voie ancienne vers Sart de Spaloumont vers Balmoral.

LE POUHON

Dans l'ouvrage d'Ortelius, *Itinerarium per nonnullas Galliae partes*, publié en 1584, ce savant géographe écrit qu'au milieu de la place de Spa est la fontaine acide de saint Remacle (fons acidus quem sancti Remacli nuncupant) ornée par l'évêque à qui ce lieu est soumis d'une construction en marbre et de l'inscription Sanitatis Sacrum. Ceci indique que le pouhon de la place de Spa a été à l'origine une source sacrée.

Nous avons vu que Lymborh écrivait qu'il existait des sources minérales à Malmedy et à Stavelot. Les deux abbayes ont été fondées vers 650 par saint Remacle, venu d'Aquitaine. Dans sa *vita*, écrite par Hériger de Lobbes (X^e siècle), on lit que saint Remacle, ayant trouvé sur les rives de la Warchenne des endroits soumis au culte de l'idolâtrie, avec des pierres à l'effigie de Diane, purifia ce lieu des incursions diaboliques. Ayant répandu sur la source une large bénédiction, il fit graver sur le rocher le signe de la croix. Aussitôt, les eaux refluèrent avec profusion, ce qui fit donner à ce lieu purifié du sortilège des mauvais esprits le nom de Malmundarium, c'est-à-dire a male mundatum, nettoyé du mal.

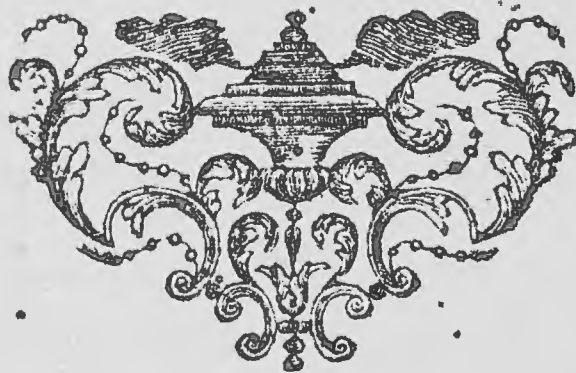
On sait que les premiers évangélistes chrétiens durent lutter contre les survivances du paganisme, notamment le culte des pierres, des arbres, mais aussi des fontaines. Césaire d'Arles (VI^e siècle) rappelait qu'il était défendu de se rendre aux fontaines pour y faire des vœux, prier ou adorer (nolite...ad fontes...vota reddere, orare, adorare). De même que bien souvent les églises chrétiennes avaient été construites à l'emplacement ou sur les ruines de temples païens, de même les noms de saints chrétiens réputés pour leurs miracles furent substitués à ceux d'Apollon, Diane ou des nymphes, matrones ou déesses associées aux fontaines et à la fécondité. Aussi en Ardenne n'est-il pas étonnant que des fontaines aient été associées au nom de saint Remacle, évangéliste de

SPADACRENE
 OU
 DISSERTATION
 PHYSIQUE
 SUR LES
 EAUX DE SPA,

DOCTEUR EN MÉDECINE.

Nouvelle Edition revûe, corrigée
 & augmentée de Notes Historiques
 & Critiques,

DOCTEUR EN MÉDECINE.



CHEZ P. PAUPIE.

cette région. Dans un manuscrit de Cologne, il est question d'une femme aveugle qui fut guérie après avoir bu "de fonte sancti Remacle". Un passage des miracula S. Remacli raconte également comment une femme originaire de la Hesbaye, privée de la vue, se lava les yeux avec de l'eau ex fonte viri sancti, et retrouva aussitôt la vue.

Louis Remacle rappelle, en se basant sur un article de Fr. Baix, que dans l'*Inventio reliquiarum S. Eligi* (1183), on trouve la guérison d'un homme de Noyon en France (dans l'Oise, à une centaine de kilomètres de Paris) qui se rendit ad sanctum Remaclum et but des potiones sancti Remacli. Le mot potiones paraît signifier fontaines plutôt que boissons et de plus, ces potiones devaient se trouver à Stavelot où était le tombeau du saint. Le mot potio, qui est à l'origine du mot wallon pouhôn, se rencontre encore dans un acte de 1188 se rapportant à la donation de la chapelle des lépreux à Malmedy, où il est question d'un jardin "juxte pontem potionis".

Les premières mentions en langue vulgaire des "potiones" se rencontrent dans des œuvres du XII^e siècle où il est question de saint Remacle. Dans une branche du Roman de Renart (vers 1190), il est question des "poisons seint Romacle", de même que dans la naissance du Chevalier au Cygne (fin du XII^e siècle).

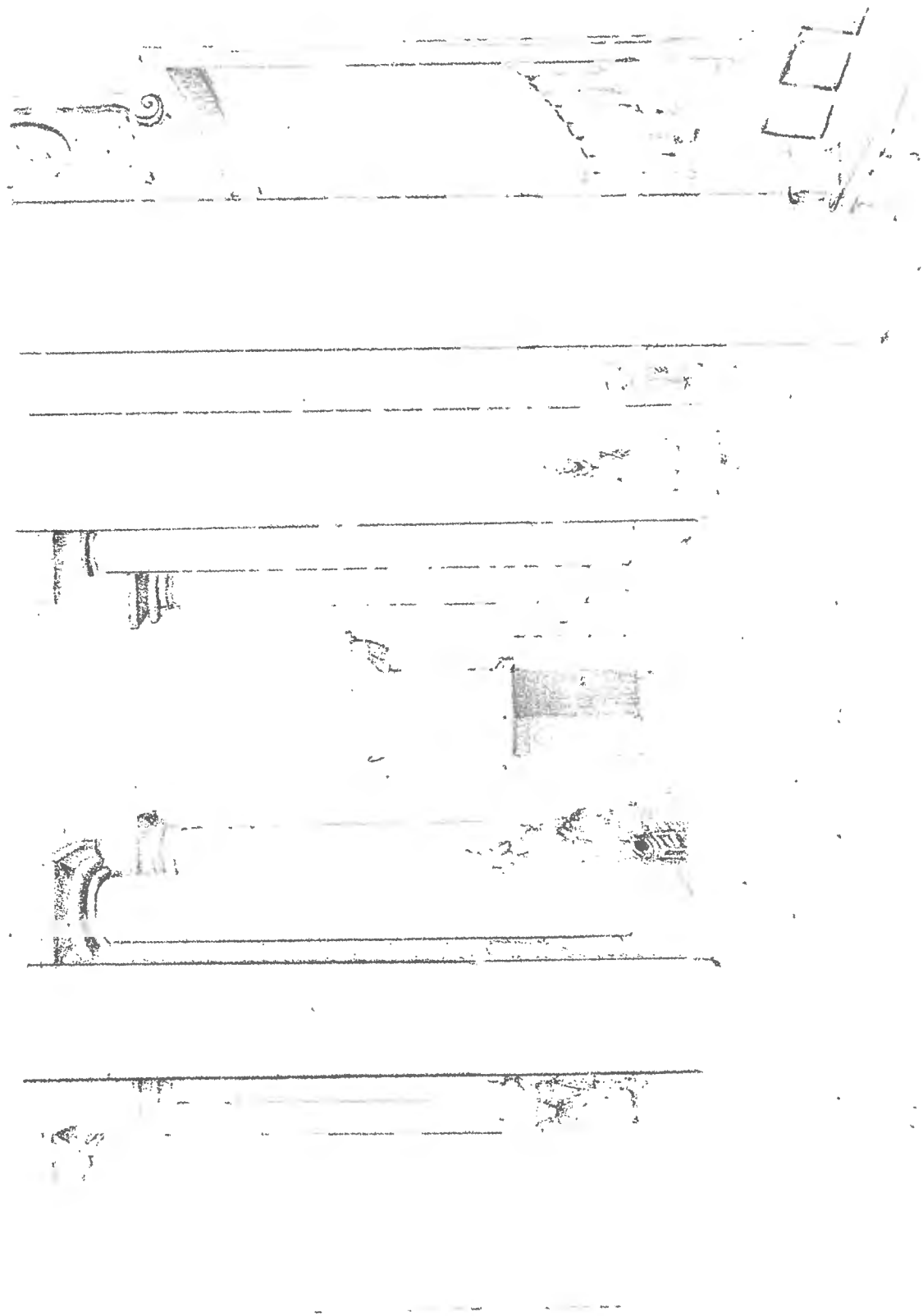
Dans la Geste de Liège de Jehan des Preis dit d'Outremeuse, on trouve une allusion aux "poisons de saint Remacle, dont mains mals sont guéris".

Deux poèmes accompagnant des vues de Spa, qu'Albin Body date d'environ 1670, attribuent aux eaux du pouhôn du centre du bourg les mêmes vertus qu'à celles de la Sauvenière, c'est-à-dire combattre la stérilité.

"De la source Pouhôn est icy l'effigie
Par toute l'Europe reconnue sans seconde.
Ostant la jaunisse, guerit l'hydropisie
Et la femme stérile, elle la rend féconde."

Un second texte sous une vue de Spa déclare:

"Mon nom de tous costéz s'est enfin repandu,
L'Europe a reconnu tout ce que je say faire.
A l'espoir d'un chacun, j'ay si bien repondu
Que pour guerir tous maux l'on me croit necessaire.
On estend aujourd'huy mes vertus, mon pouvoir
Jusqu'à faire flaisir aux jeunes mariées
Qui n'ayant point d'enfans sont toutes assurees
Qu'on rencontre chez moy le moyen d'en avoir."



Intérieur du pouhon à colonnes. Dessin au crayon attribué à Elisa Leyh (vers 1835) (coll. Musée de la Ville d'Eaux).

Alors que jusqu'au début du XI^e siècle, la source jaillissant sur la place du marché avait porté le nom de "pouhon", c'est-à-dire le nom wallon, dérivé du latin "potionem", elle prit en 1820 le nom de "Pouhon Pierre-le-Grand" rappelant le séjour qu'avait fait à Spa en 1717 le csar de Russie. Ce nom fut donné lors de l'érection d'un bâtiment nouveau orné de 18 colonnes d'ordre toscan édifié sous le règne de Guillaume I^{er} des Pays-Bas.

Une inscription sur sa façade portait: A la mémoire de Pierre-le-Grand. En 1718, on avait placé au Pouhon une tablette en marbre noir rappelant que grâce aux eaux de Spa, le csar avait recouvré la santé. Un buste de l'empereur, offert par le prince Damidoff fut placé en 1856.

La salle située à l'étage du bâtiment nouveau abrita quelque temps, en 1849, l'école commerciale et industrielle, puis l'école de musique et de dessin.

Le bâtiment actuel, dû à l'architecte Besme, composé d'une buvette installé dans un pavillon octogonal accosté d'une grande salle qui fut longtemps un jardin d'hiver, fut inauguré le 4 juillet 1880. Le fameux Livre d'Or dû au peintre Antoine Fontaine, représentant les hôtes illustres venus au Spa du XVI^e à la fin du XX^e siècle fut placé dans la grande salle après 1894.

Autrefois, l'eau minérale était puisée au moyen d'une longue perche munie de supports pour les verres, qu'on plongeait dans la source. Il était de bon ton de déguster l'eau du pouhon en se servant d'un chalumeau en verre.

LA SAUVENIERE

Le nom Sauvenière (wallon: sâv'nîre) vient de sâvion, sable (latin stabulum). Cette fontaine, dont la réputation était pour le moins égale à celle du Pouhon de la place de Spa, se trouve dans la forêt au bord de la voie ancienne allant de Spa à Malmedy en passant par Malchamps.

La première description de cette fontaine, accompagnée d'une gravure le représentant, et où on voit deux mesures et à droite une chapelle, est due à Lymborh; la source, bien que fort fréquentée, n'a subi aucun aménagement. Bien que dans ce livre il ne soit pas question du célèbre "pied de saint Remacle", dont nous allons parler, il faut remarquer qu'il comporte une gravure représentant le saint accompagné du loup bête.

A propos de l'eau de la Sauvenière, Lymborh écrit qu'elle "renforce l'ammarry (matrice) par trop relâchée et humide et la dispose de telle sorte qu'elle retient le fruit conçu, chassant la stérilité". Une tradition attestée par des documents iconographiques ou des écrits dès le début du XVII^e siècle attribue à une empreinte située près de la source et appelée le "pied de saint Remacle" des vertus fécondantes. En 1614, dans un ouvrage en latin, Joachim Junius écrit qu'à la Sauvenière on trouve le pied de saint Remacle marqué dans le roc comme dans la cire molle. Au jour de la fête du saint, on emplît à l'envi ce trou de pièces d'or et d'argent.

En 1619, Pierre Bergeron dans son *Voyage en Ardenne, Liège et Pays-Bas* dit qu'il s'agit d'un trou en forme de pied, dans lequel ceux du lieu disent que si les femmes stériles y mettent le pied, elles deviennent fécondes.

Un cartouche au bas d'une vue de Spa par J. Bruegel (milieu du XVII^e siècle) représente la fontaine de la Sauvenière et le pied.

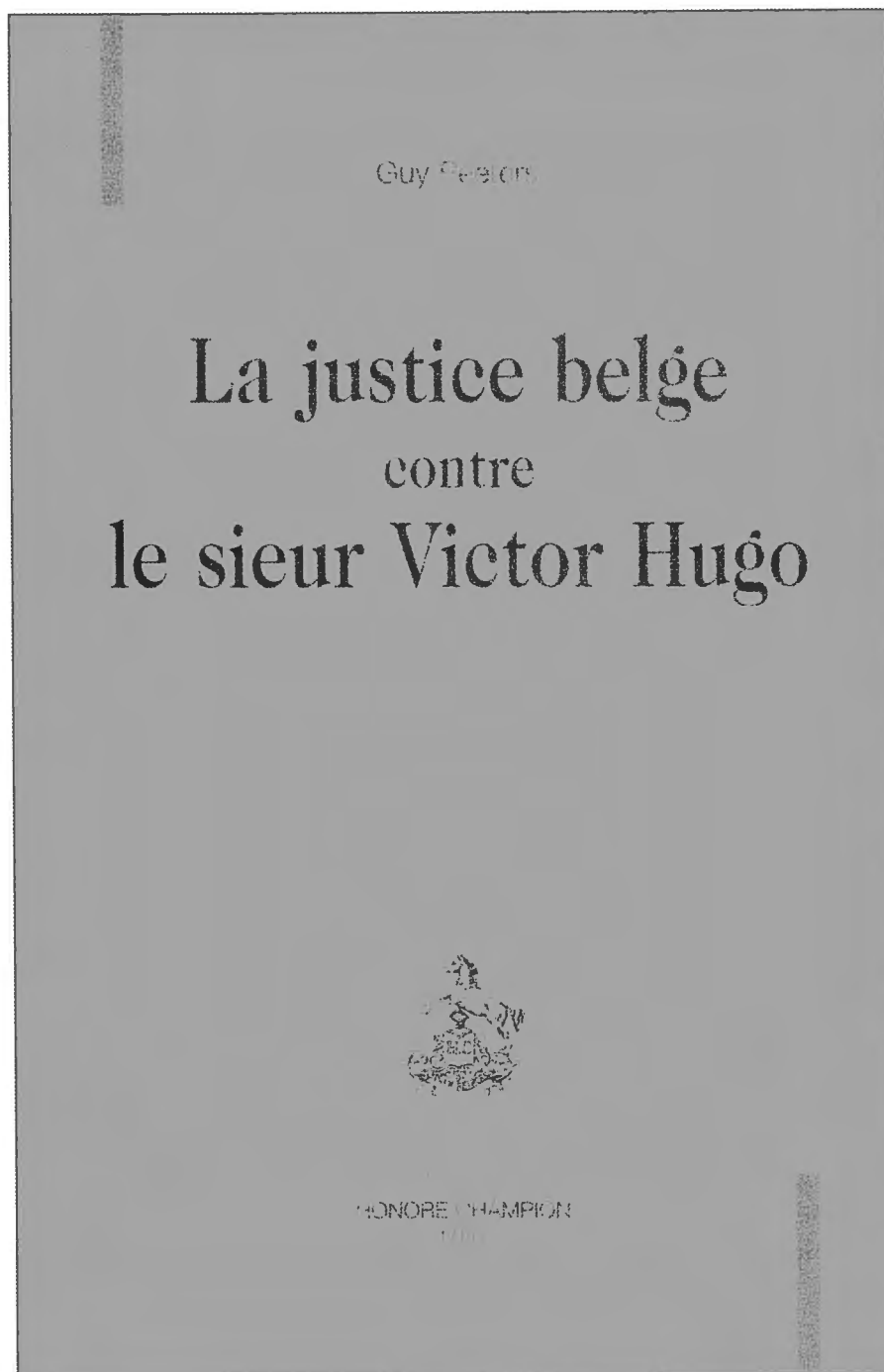
Dans les *Amusemens des eaux de Spa* (2^e éd. 1735), une duchesse visitant la fontaine de la Sauvenière s'écrie avec indignation et dégoût qu'une femme, tout en buvant, se lave les pieds dans la fontaine. En réalité, cette femme a mis le pied "dans une pierre creusée exprès par où la fontaine se décharge du superflu de ses eaux". Un jeune prêtre explique alors que ce trou "qui ne ressemble pas mal à un sabot", est l'empreinte laissée par saint Remacle un jour qu'il s'était endormi. Toute femme qui ne peut avoir d'enfants y trouve la fécondité après avoir bu neuf verres de cette eau neuf jours de suite, ayant le pied dans cette bénite pierre. Dans le livre de Jean-Philippe de Limbourg, *"Les Amusemens de Spa"* (1782), on peut lire que l'empreinte, à cette époque, n'est pas imprimée dans la roche, mais qu'il s'agit d'une pierre qui est visiblement l'ouvrage de l'art. C'est qu'en effet, ultérieurement à 1720, époque où l'auteur anonyme des premiers *Amusemens des eaux de Spa* visita la fontaine en compagnie de la duchesse, le Magistrat de Spa, à la suite d'une restauration des abords de la fontaine, avait fait tailler dans une pierre de taille un nouveau "pied de saint Remacle", qu'on voit d'ailleurs encore aujourd'hui. Cette pierre porte l'inscription "le pied St R". En septembre 1980, lors de travaux de restauration entrepris par l'architecte François Bourotte, on a mis à jour, sous le dallage du XVIII^e siècle, une cavité creusée dans le quartzite proche de la roche d'où jaillit la source. Cette cavité de 25 cm sur 10 cm et d'une profondeur de 25 cm, est le véritable pied de saint Remacle. On a découvert dans le gravier qui l'emplissait et dans le canal d'écoulement des fils de métal et trois épingles en laiton, objets votifs indices de rites très anciens liés à la fécondité. Dans des communes du Poitou, notamment à la Roche Ruffin, près de Pamproux, les mariées, pour devenir mères, allaient tremper leurs souliers dans certaines sources. Les fontaines auxquelles les femmes s'adressaient pour devenir fécondes sont assez nombreuses et les offrandes consistaient souvent en épingles.

Si le véritable pied de saint Remacle n'est plus visible aujourd'hui, celui qui lui a été substitué est toujours disponible pour ceux qui croient en ses vertus.

A suivre...

L. Marquet

VIENT DE PARAÎTRE

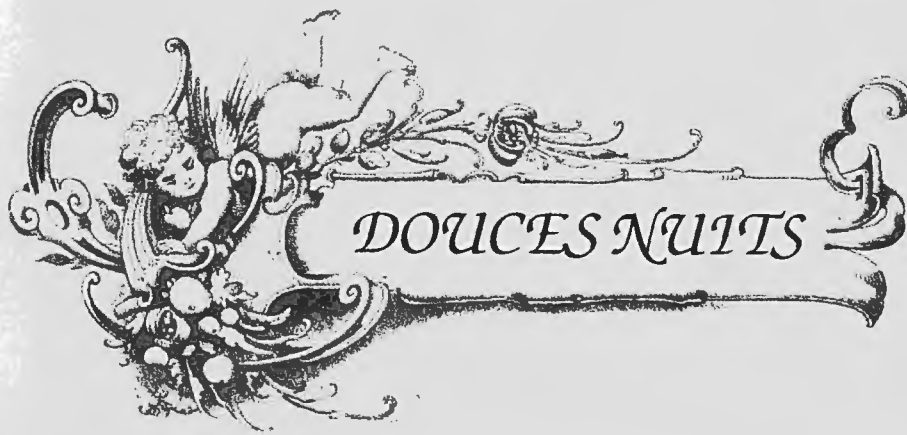


Spécialisées dans l'édition de travaux universitaires, les éditions Champion ont, malheureusement, peu de visibilité pour la majorité des lecteurs. Or, les questions dans cet essai semblent susceptibles d'intéresser le public spadois curieux d'histoire.

On peut se procurer l'ouvrage via Internet: <http://www.honorechampion.com>.

EN COMPLEMENT DE NOTRE EXPO D'ETE

Marc Joseph



*Les enseignes hôtelières
à Spa*

Editions du Musée de la Ville d'Eaux

Brochure (132 pages abondamment illustrées) éditée par les Musées de la Ville d'eaux, en vente au comptoir du musée au prix de 12 €.